



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École académique
de la formation continue

GUIDE DES STAGES 2026-2027

FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS 1ER - 2ND DEGRÉS ET DES CPE

Juin 2026



Tous les liens URL (sites internet) et les adresses courriel que vous trouverez à l'intérieur de ce fichier sont cliquables.

Bonne navigation !

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT ET À SA RÉACTUALISATION

Martine ANTOINE	<i>Doyenne des IEN 1^{er} degré</i>
Patrice BONNET	<i>Directeur-adjoint INSPÉ formation</i>
Sabine BRISMONTIER	<i>Doyenne des IEN-ET/EG</i>
Éric BRUNDU	<i>Chef d'établissement</i>
Rachel CANDOTTI	<i>Chef d'établissement</i>
Yamina CHALABI	<i>Chef d'établissement</i>
Marie Magali FALCOZ	<i>Assistante Pôle 1^{er} degré, EAFC</i>
Lisa FAURET	<i>Conseillère en ingénierie de formation, EAFC</i>
Olivier FORTOUL	<i>Vice-Doyen IEN 1er degré</i>
Karine FOUCHET -ISAMBARD	<i>Responsable de parcours LPE, INSPÉ</i>
Thomas JEAMBRUN	<i>Conseiller en ingénierie de formation, EAFC</i>
Delphine JOSEPH	<i>Responsable Pôle formation INSPÉ</i>
Patrice LAISNEY	<i>Directeur-adjoint INSPÉ Partenariats, vie étudiante et numérique</i>
Christophe MAZUYER	<i>Doyen des IA-IPR</i>
Nathalie MIKAIHOFF	<i>Responsable parcours CPE, INSPÉ</i>
Christina ROMAIN	<i>Responsable de parcours LPE, INSPÉ</i>
Noémie SCHLUMBERGER	<i>Conseillère en ingénierie de formation, EAFC</i>
Clémentine TAVANT	<i>IEN 1er degré Référente formation 1er degré EAFC</i>
Jessyca TRETOLA	<i>Co-responsable mention 1 du MEEF</i>
Gwladys VASSEUR	<i>IA-IPR, correspondante académique auprès de l'NSPÉ</i>
Vincent VALÉRY	<i>Directeur EAFC</i>

Remerciements :

Nous adressons également nos remerciements aux quatre A-DASEN Premier Degré et leurs collaborateurs pour leur contribution aux échanges, à Madame Jeanne MILLET du service communication pour le design, ainsi qu'à celles et ceux qui ont contribué à la relecture de ce guide.

PRÉAMBULE

Avec la réforme de la formation initiale des enseignants et des CPE, les modalités d'alternance intégrative de mise en stage en écoles et EPLE évoluent. Dans cette période transitoire, les nouveaux profils issus de la LPE, du M2E, des lauréats des concours Bac+3 et Bac+5 ou des non-lauréats cohabitent avec les étudiants de l'ancien Master MEEF. Ce contexte nous impose une clarification des attendus et du rôle de chacun dans cette étape essentielle de mise en stage. Ce guide collaboratif a été réalisé par l'INSPÉ d'Aix-Marseille Université (amU) et le rectorat employeur (École Académique de la Formation Continue et les corps d'inspection).

Un continuum de formation universitaire des enseignants à forte dimension professionnelle

Au sein d'Aix-Marseille Université (amU), l'INSPÉ d'Aix-Marseille conduit une politique de formation universitaire professionnalisante des métiers de l'enseignement et de l'éducation fondée sur l'articulation entre recherche, terrain et formation en relation étroite avec l'E AFC et les corps d'inspection de l'Académie d'Aix-Marseille depuis plusieurs années.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la licence LPE au sein de l'INSPÉ, de manière à penser tout à la fois un continuum de formation secondaire-supérieur, adossé à la recherche, mais également une formation de niveau licence ancrée dans la pratique.

L'offre de formation de la licence LPE, comme celle de master (M2E), nécessite des liens étroits avec le milieu scolaire et s'opérationnalise ainsi en interaction avec l'Académie d'Aix-Marseille. Cette politique qui repose sur l'alternance intégrative des différents dispositifs de formation vise à assurer une formation actualisée, réflexive et répondant aux attentes de l'employeur et aux besoins des élèves.

Elle s'inscrit dans un processus de sécurisation des parcours des étudiants et des néo-recrutés, par la cohérence du continuum de formation depuis la licence jusqu'à la formation continue tout au long de la vie. La formation est adossée à la recherche grâce au nombre important d'enseignants chercheurs du laboratoire de sciences de l'éducation ADEF UR 4671, de la fédération de recherche en éducation SFERE-Provence FED 4238 auxquels sont rattachés tous les enseignants-chercheurs recrutés à l'INSPÉ quel que soit leur laboratoire de rattachement a fortiori si c'est ADEF et au pôle pilote France 2030 AMPIRIC. Le partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille garantit un maillage territorial dense et diversifié couvrant l'ensemble des départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes en lien avec les quatre directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

Les stages offerts en master sont répartis sur des sites urbains, ruraux et en éducation prioritaire, et offrent ainsi une diversité d'expériences d'immersion et de formation.

Alternant progressivement des phases d'observation, de pratique accompagnée et de responsabilité, les contextes de stage assurent une entrée dans le métier graduelle accompagnée par un tutorat mixte, tuteur de terrain et référent universitaire, et centrée sur la construction des compétences professionnelles. Les élèves-fonctionnaire bénéficient au cours de la première année de master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'une personne tutrice de terrain et d'une personne tutrice désignée par l'INSPÉ (Réfèrent universitaire).

Cette organisation assure un accompagnement plus élargi dans l'entrée dans le métier et permet d'orienter l'élève-fonctionnaire dans le choix des stages (cycles, contextes ...), la réalisation des activités à mobiliser et confère ainsi une place de choix dans la construction progressive et réflexive des compétences au vu de son intégration dans son futur milieu professionnel. Des temps préparatoires sont ainsi prévus en lien avec chaque Bloc de Connaissances et Compétences (BCC) du master M2E durant la formation universitaire en prenant appui sur le livret de stage.

De même, l'alternance terrain-formation assure une intégration continue des activités de stage dans la construction des compétences tant sur le lieu de stage que par un retour réflexif et analytique à l'université, concrétisé par la production accompagnée d'un e-portfolio.

Dans la continuité de l'accompagnement de 1ère année, les fonctionnaires-stagiaires bénéficient d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'une personne tutrice de terrain et d'une personne tutrice désignée par l'INSPÉ (Réfèrent universitaire).

L'alternance terrain-formation assure une intégration continue des activités de stage dans la construction des compétences tant sur le lieu de stage que par un retour réflexif et analytique à l'université, concrétisé par la production accompagnée d'un e-portfolio.

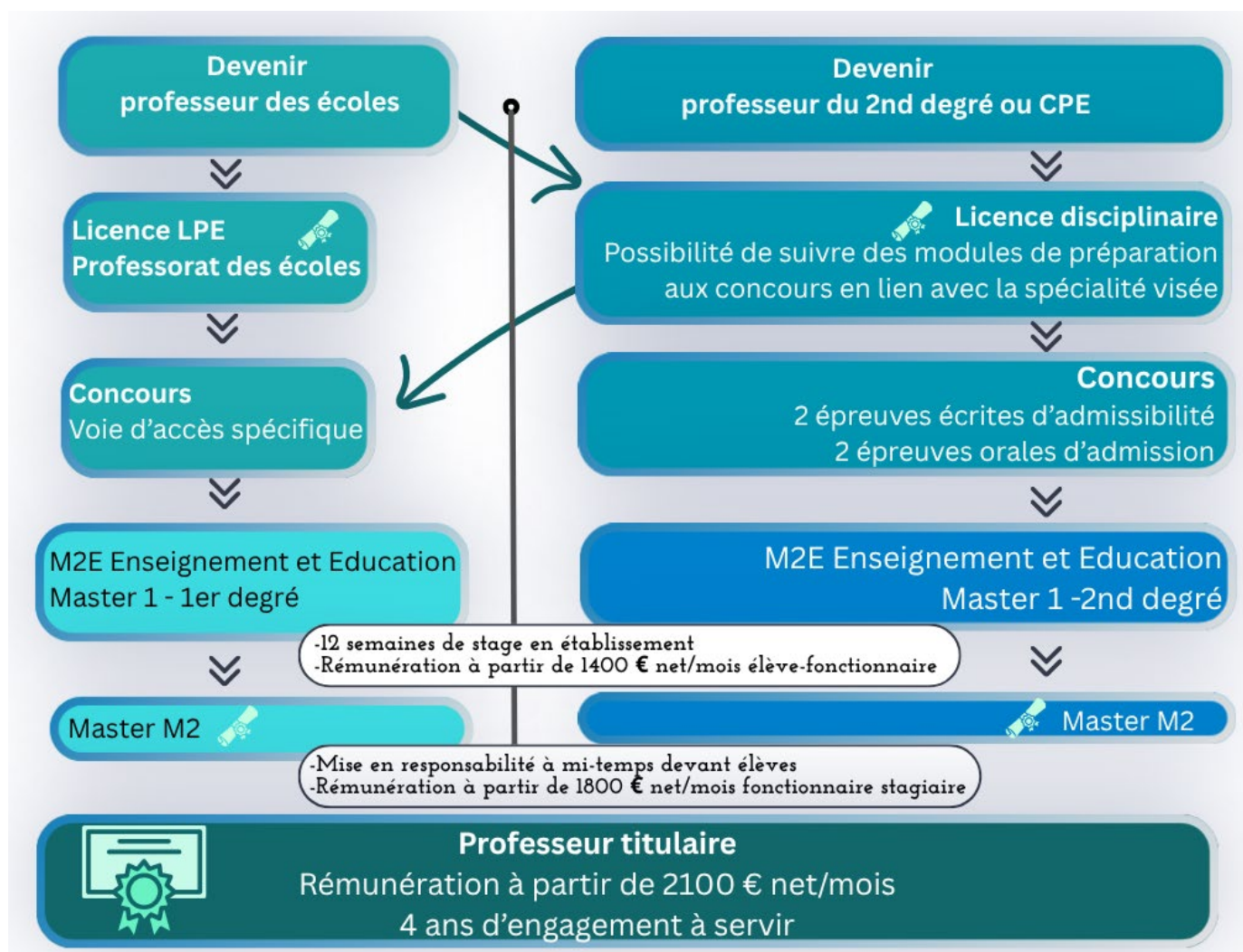
Table des matières

PRÉAMBULE	3
Table des matières	5
L'architecture du parcours du stagiaire	7
L'organisation de la formation des stagiaires	8
.....	11
Les stages de Licence LPE et disciplinaires	11
.....	11
01. La formation au sein de la licence LPE	11
Les stages de LPE (Licence Professorat des Écoles).....	12
Les rôles et interactions des acteurs en Licence LPE.....	15
.....	19
02. La formation au sein des autres licences d'amU	19
.....	20
Les stages M1 et M2 du Master M2E	20
.....	20
03. La formation en Master 1^{ère} année M2E mention « Professorat des écoles »	20
Les stages en Master 1 ^{ère} année M2E « Professorat des écoles ».....	22
Les rôles et interactions des acteurs en Master 1 ^{ère} année M2E « Professorat des écoles »	24
04. La formation en Master 2^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles »	27
Les stages de Master 2 ^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles »	28
Les rôles et interactions des acteurs en Master 2 ^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles ».....	29
05. La formation en Master 1^{ère} année M2E mention « Professorat du 2nd degré » et CPE	32
Les stages en Master 1 ^{ère} année M2E mention « Professorat du 2 nd degré »	34
Les rôles et interactions des acteurs en Master 1 ^{ère} année M2E mention « Professorat du 2 nd degré »	38
06. La formation en Master 2^{ème} année M2E mentions « Professorat du 2nd degré » et « CPE » ...	42
Les stages en Master 2 ^{ème} année M2E mention « Professorat du 2 nd degré »	43
Les rôles et interactions des acteurs en Master 2 ^{ème} année M2E mention « Professorat du 2 nd degré »	45
Les stages en Master 1 ^{ère} année M2E mention « CPE »	48
Les rôles et interactions des acteurs en Master 1 ^{ère} année M2E mention « CPE ».....	52
Les stages en Master 2 ^{ème} année M2E mention « CPE »	54
Les rôles et interactions des acteurs en Master 2 ^{ème} année M2E mention « CPE ».....	57
Les stages ne relevant pas du Master M2E	61
07 – La formation des fonctionnaires-stagiaires ne relevant pas du master M2E ou du Master MEEF (en DIU ou en CESIU)	61
Les stages des fonctionnaires-stagiaires ne relevant pas du Master M2E ou du Master MEEF	62
Les rôles et interactions des acteurs DIU mi-temps et Temps plein 1er et 2nd degrés.....	66
08 – La formation des diplômés d'un Master MEEF	70
Les outils	75
L'application COMPAS : le suivi des stagiaires	75

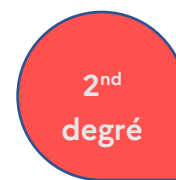
Les gestes professionnels du tuteur de terrain	76
01.Problématique générale	76
03.Tutorat mixte : spécificité et complémentarité des tuteurs de terrain et des référents universitaires ..	79
04. Le Cadre Réglementaire de Référence	82
Les procédures d'accompagnement renforcé en cas de difficultés signalées	85
Les indemnités des tuteurs de terrain	88
LEXIQUE	94
L'annuaire des responsables de parcours INSPE	97
L'annuaire des référents du Rectorat et des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	101

L'architecture du parcours du stagiaire

tout au long de la formation initiale à l'INSPÉ



L'INSPÉ d'Aix-Marseille propose l'ensemble des parcours du Master M2E aux étudiants non lauréats souhaitant se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation et/ou être accompagnés dans la préparation aux concours.



L'organisation de la formation des stagiaires

L'ensemble des formations universitaires sont organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ces BCC assurent au travers des différentes ressources, tant à l'université qu'au sein des stages, le développement progressif des compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant ou de CPE.

1.L'organisation des BCC au sein de la licence LPE

BCC 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques et la numératie à l'école primaire

BCC 2 : s'approprier les savoirs pour enseigner le français et les compétences langagières à l'école primaire

BCC 3 : s'approprier les savoirs pour enseigner des différents champs disciplinaires – polyvalence pour enseigner à l'école primaire

BCC 4 : s'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement –apprentissage et le cadre institutionnel d'exercice du métier

BCC 5 : construire son projet professionnel

2.L'organisation des BCC au sein du master M2E – mentions professorat des école et mention second degré

BCC 1 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

3. L'organisation des BCC au sein du master M2E – mention CPE

BCC 1 : Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

4.L'organisation des BCC au sein du DIU Professeurs et CPE stagiaires – Entrée dans le métier

BCC 1 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage (PE-2nd degré)

ou BCC 1 : Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages (CPE)

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

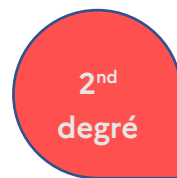
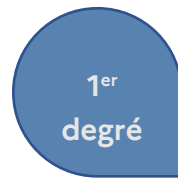
Les Travaux Dirigés (TD) de terrain (M1 et M2, FSTG DIU, FSTG TP)

L'articulation entre la recherche, la formation et le terrain constitue un principe fondateur de la professionnalisation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Dans le cadre du plan de formation à l'INSPÉ et de l'opérationnalisation des maquettes de la licence LPE, du master M2E ou du DIU, des temps de formation collectifs sur le terrain (école ou EPLE) sont prévus. Ces séances permettent ainsi un « aller- retour » entre les séquences de mise en stage en présence d'élèves et les enseignements programmés en formation initiale à l'INSPÉ.

Ces TD de terrain, organisés en école ou EPLE et proposés aux étudiants, doivent permettre des échanges concrets entre étudiants, tuteurs formateurs et autres acteurs du système éducatif sur des problématiques professionnalisantes référées au vécu commun de séquences pédagogiques ou éducatives.

- Organisés par le référent universitaire ou un formateur ils sont l'occasion de matérialiser la nécessaire proximité d'engagement dans la situation de travail entre tuteurs et tutorés. Ils assurent le développement d'un tutorat actif autour d'une équipe : les stagiaires bénéficiant des conseils de plusieurs tuteurs et les tuteurs ayant l'occasion de discuter de leur pratique de tutorat.
- Visant une différenciation de la formation au regard des besoins et objectifs exprimés par les étudiants et stagiaires, les modalités d'organisation des TD de terrain sont variables tant dans le nombre de protagonistes que dans les objectifs poursuivis. Ainsi, l'organisation précise du déroulé se construit conjointement entre le référent / formateur universitaire, les acteurs de l'école ou EPLE d'accueil et les étudiants.



Les stages de Licence LPE et disciplinaires



01. La formation au sein de la licence LPE

La licence LPE est un diplôme universitaire organisé par l'INSPÉ, qui prépare au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles, le CRPE. C'est une formation pluridisciplinaire et universitaire de haut niveau qui forme au métier de professeur des écoles.

Dans le cadre de la construction progressive du projet professionnel des étudiants et du développement des premières compétences attendues pour le métier de professeur des écoles ainsi que pour l'entrée en master M2E, un parcours de découverte du métier est organisé. Il s'appuie sur 10 semaines de stages d'observation et de pratique accompagnée, réalisées en école, en collège ainsi qu'au sein d'organismes et de structures du secteur socio-éducatif.

Au fil des observations actives et guidées dans la classe, des participations progressives et accompagnées aux activités pédagogiques, les étudiants peuvent ponctuellement s'impliquer dans le processus d'élaboration des activités en classe et de leur mise en œuvre, toujours en présence du tuteur et sous son encadrement. Les premiers stages contribuent à consolider les choix d'orientation et participent à la découverte du milieu professionnel et de la diversité des cycles d'enseignement. Les stages intégrés aux unités d'enseignement de la licence contribuent à la préparation aux épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles présenté en 3^e année de licence, dans une logique de progression.

Les stages de LPE (Licence Professorat des Écoles)

Licence 1ère année Professorat des Écoles (L1 LPE)	
Stage 1	Stage 2
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • En trinôme • Stage observation et orientation • Observation des structures et de leurs acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • En trinôme • Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA)
DURÉE DU STAGE (3 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Semestre 1 [Nov-Dec] - 6 journées • 4 journées massées + 2 journées filées (Cycle 1 ou Cycle 2) • Calendrier des journées filées dans la semaine fixé par l'INSPÉ 	<ul style="list-style-type: none"> • Semestre 2 [Mars-Avril] • 6 journées filées (Cycle 1 ou Cycle 2) • Calendrier des journées filées dans la semaine fixé par l'INSPÉ
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le choix d'orientation de l'étudiant. Découvrir l'école maternelle et l'école élémentaire • Comprendre le fonctionnement de l'école et les spécificités de la maternelle et du cycle 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir l'école maternelle et l'école élémentaire • Comprendre le fonctionnement de l'école et les spécificités de la maternelle et du cycle 2
MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les apprentissages et activités des élèves à travers des observations structurées et progressives 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les apprentissages et activités des élèves à travers des observations structurées et progressives • Observation active et guidée dans la classe
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
MAT et Enseignants INSPÉ	
ÉVALUATION DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des UE de licence 	

Licence 2ème année Professorat des Écoles (L2 LPE)	
Stage 1	Stage 2
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • En trinôme • Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) - Cycle 3 	<ul style="list-style-type: none"> • En trinôme • Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) - Cycle 3
DURÉE DU STAGE (4 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Semestre 3 [Nov- Dec] : 8 journées • 2 journées en collège + 6 journées filées en école élémentaire cycle 3 • Calendrier des journées filées dans la semaine fixée par l'INSPÉ 	<ul style="list-style-type: none"> • Semestre 4 [Fev – Avril] : • 6 journées filées en école élémentaire cycle 3 (différente implantation que celles du S3) + 2 journées hors EN (socio-éducatif) • Calendrier des journées filées dans la semaine fixée par l'INSPÉ
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au cycle 3, en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves et de la diversité des contextes d'enseignement • Appréhender le pilotage pédagogique en comprenant l'articulation entre projets de classe, projet d'école et partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au cycle 3, en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves et de la diversité des contextes d'enseignement • Appréhender le pilotage pédagogique en comprenant l'articulation entre projets de classe, projet d'école et partenariats
MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe • Par participation progressive dans les activités de classe • Analyse des continuités et des ruptures dans les parcours des élèves lors d'immersions en collège, afin de mieux appréhender l'inter-degrés et le travail en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe • Par participation progressive dans les activités de classe • Analyse des continuités et des ruptures dans les parcours des élèves lors d'immersions en collège, afin de mieux appréhender l'inter-degrés et le travail en réseau
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
MAT et Enseignants INSPÉ	
ÉVALUATION DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des UE de licence 	

Licence 3ème année Professorat des Écoles (L3 LPE)

Stage 1	Stage 2
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) - Cycle 2 ou 3 	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) - Cycle 2 ou 3
DURÉE DU STAGE (3 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> Semestre 5 [Nov- Dec] : 6 journées filées en école élémentaire Cycle 2 ou 3 Calendrier des journées filées dans la semaine fixée par l'INSPÉ 	<ul style="list-style-type: none"> Semestre 6 [Janv – Fev] : 6 journées 4 journées massées + 2 journées filées Cycle 2 ou 3 identique à celles du S5 Calendrier des journées filées dans la semaine fixée par l'INSPÉ
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les continuités pédagogiques et les projets éducatifs sur l'année Mobiliser quelques outils professionnels de référence dans les domaines d'enseignement du premier degré et l'appréhension de la polyvalence Construire les éléments sous-jacents à la préparation des épreuves du concours de professeur des écoles Accompagner l'étudiant dans une progression pédagogique annuelle en concevant, mettant en œuvre et ajustant des situations d'enseignement dans un cycle 2 ou 3 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les continuités pédagogiques et les projets éducatifs sur l'année Mobiliser quelques outils professionnels de base dans l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence Construire les éléments sous-jacents à la préparation des épreuves du concours de professeur des écoles Accompagner l'étudiant dans une progression pédagogique annuelle en concevant, mettant en œuvre et ajustant des situations d'enseignement dans un cycle 2 ou 3
MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> Par observation active et guidée dans la classe Par participation progressive dans les activités de classe Conception de micro-activité et mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Par observation active et guidée dans la classe Par participation progressive dans les activités de classe Conception de micro-activité et mise en œuvre
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
MAT et Enseignants INSPÉ	
ÉVALUATION DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des UE de licence 	

Les rôles et interactions des acteurs en Licence LPE

LPE 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année « Professorat des écoles »			
	L1	L2	L3
ÉTUDIANTS	<p>Regroupement par trinôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités réalisées via la feuille de suivi de stage servant aussi d'attestation de présence • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles • Observations au stage 1 puis observation participative dès le stage 2 (lecture, interprétations) de différentes situations 	<p>Regroupement par trinôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités réalisées via la feuille de suivi de stage servant aussi d'attestation de présence • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles • Observations (lecture, interprétations) et participations actives à différentes situations permettant le développement des compétences à un niveau initial : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et ses finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles visant les enjeux éducatifs, les parcours de l'élève, les valeurs de la République et la lutte contre toute 	<p>Regroupement par trinôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités réalisées via la feuille de suivi de stage servant aussi d'attestation de présence • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles • Observations (lecture, interprétations) et participations actives à différentes situations permettant le développement des compétences à un niveau initial : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et ses finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles visant les enjeux éducatifs, les parcours de l'élève, les valeurs de la République et la lutte contre toute

		<p>formes de discrimination</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d'autorisation <p>En plus, au stage 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conception et prise en charge progressive de moments de la classe/micro-tâches et d'une séance Signature de la convention pour le stage en collège, puis pour le stage hors EN 	<p>formes de discrimination</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation Conception et prise en charge progressive de moments de la classe/micro-tâches ainsi que d'au moins une séance et de l'évaluation d'une notion
	L1	L2	L3
RESPONSABLE DU PARCOURS DU LPE	<ul style="list-style-type: none"> Implantation des trinômes dans la classe d'un MAT, en cycle 1 sur au moins un des stages de L1 puis en cycle 2 Identification des enseignants INSPÉ en charge du suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation des trinômes dans la classe d'un MAT en cycle 3 sur les deux stages Identification des collèges d'accueil dans le cadre de la mise en stage Formalisation des conventions de stage Identification des enseignants INSPÉ en charge du suivi Identification des lieux de stage hors EN et 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des trinômes dans la classe d'un même MAT durant l'année en cycle 2 ou 3 Identification des enseignants INSPÉ en charge du suivi

		établissement des conventions de stage <ul style="list-style-type: none"> Affectation obligatoire en Semestre 3 ou S4 sur le territoire de l'éducation prioritaire (REP, REP+), en ULIS ou multi niveaux 	
	L1	L2	L3
ENSEIGNANT(S)- FORMATEUR(S) en charge de l'accompagnement du stage	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation des trinômes avec les tuteurs de terrain Suivi du trinôme d'étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur appropriation en lien avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio 		
CORPS D'INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> Identification des tuteurs et des lieux d'accueil des stages 		
	L1	L2	L3
TUTEUR DE TERRAIN	Accueil des étudiants <ul style="list-style-type: none"> Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des UE de licence Organisation de temps d'échanges entre tuteur et étudiants afin de créer un espace d'analyse L1 <ul style="list-style-type: none"> Identification de moments de la classe/micro-tâches pouvant être confiés aux étudiants Accompagnement et guidance de la réflexion du stagiaire sur des points incontournables de la pratique enseignante en lien avec le cycle d'affectation Renseignement de la fiche de suivi des activités de stage précisant les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés 	Accueil des étudiants <ul style="list-style-type: none"> Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des UE de licence Organisation de temps d'échanges entre tuteur et étudiants afin de créer un espace d'analyse L2 et L3 <ul style="list-style-type: none"> Identification de moments de la classe/micro-tâches pouvant être confiés aux étudiants ainsi qu'une activité si les compétences de l'étudiant le permettent. Rendre compte de la conception, de l'organisation, de la réalisation et de l'évaluation d'une séance Accompagnement et guidance la réflexion du stagiaire sur des points incontournables de la pratique enseignante au regard du cycle d'affectation 	

	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du bilan du stage individuel via la fiche de compétences complétée et un rapport Voir documents annexes 	<ul style="list-style-type: none"> Renseignement de la fiche de suivi des activités de stage permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés Réalisation du bilan du stage individuel via la fiche de compétences complétée et un rapport Voir documents annexes 		
	L1	L2	L3	
A-DASEN	Signature de la convention			

02. La formation au sein des autres licences d'amU

Les étudiants inscrits en 2^e et 3^e années de licence dans les différentes composantes universitaires au sein d'Aix-Marseille Université (Faculté des sciences, Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Faculté d'économie et de gestion ...) peuvent choisir dans leur parcours les UE PRO-M2E, UE de préparation aux concours de l'Éducation nationale. Certaines UE permettent de construire un premier niveau de compétences professionnelles (organisation et fonctionnement du système éducatif, valeurs de la République ...) au regard des attendus de l'épreuve orale d'entretien d'admission prévue dans tous les concours. Un stage d'observation et de découverte de l'environnement professionnel est ainsi obligatoire en 2^e année de licence et optionnel en 3^e année.

Procédures de mise en stage UE Pro-M2E

Le stage est obligatoire en L2 et facultatif en L3.

Premier degré

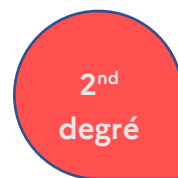
Les stages d'observation des étudiants de licence inscrits dans les **UE Pro-M2E (15h)** s'effectuent au sein écoles repérées par la présence d'enseignants « maîtres d'accueil temporaire » et dont la liste est fournie par les DSDEN.

L'étudiant effectue sa demande de stage d'observation auprès du directeur ou de la directrice d'une école de la liste. Cette demande est associée à un document écrit, émanant de la responsable des UE et précisant les objectifs et modalités éventuelles de cette courte observation. Après accord de principe de la part de l'école, la convention spécifique aux UE Pro-M2E, doit être remise à l'IEN pour accord et signature, puis *in fine*, retournée à l'INSPÉ.

Second degré

Les stages d'observation des étudiants inscrits dans les **UE Pro-M2E (15h)** s'effectuent dans les établissements du second degré.

L'étudiant effectue sa demande de stage d'observation auprès des chefs d'établissement et envisage avec lui ou elle, la possibilité de réaliser cette observation auprès d'un ou de plusieurs enseignants de son équipe pédagogique. Cette demande est associée à un document écrit, émanant de la responsable des UE et précisant les objectifs et modalités éventuelles de ce stage. Après accord de principe des enseignants, le chef d'établissement signe la convention spécifique aux UE Pro-M2E.



Les stages M1 et M2 du Master M2E



03. La formation en Master 1ère année M2E mention « Professorat des écoles »

Le master M2E, Enseignement et Éducation, assure la formation professionnelle et universitaire des lauréats des concours de recrutement de l'Éducation nationale mais également des étudiants non lauréats. Même si les deux publics suivent la même formation, les conditions de stage en écoles et établissements sont quelque peu différentes.

Élèves-fonctionnaires en Master 1ère année M2E – Lauréats du concours

Afin d'assurer une entrée progressive dans le métier, les étudiants lauréats effectuent 12 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA). Ces stages de terrain qui font partie intégrante du master sont obligatoires et organisés en trois stages. Après une période d'observation et de prise de repères, il est souhaitable que les stagiaires soient de plus en plus impliqués dans le processus d'élaboration des activités et qu'ils se voient confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en (semi) autonomie mais toujours en présence du tuteur et sous l'encadrement de ce dernier. Il ne faut pas perdre de vue que ces stages filés et massés participent au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles. Le stagiaire doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les élèves-fonctionnaires sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Étudiants en Master 1ère année M2E – Non lauréats du concours

Afin d'assurer une entrée progressive dans le métier, les étudiants non lauréats intégrés au sein du master M2E effectuent 7 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en école, de manière massée et/ou filée et 5 semaines de stage dans un contexte professionnel hors Éducation nationale.

Les stages de terrain en écoles qui font partie intégrante du master sont organisés en deux stages. Après une période d'observation et de prise de repères, il est souhaitable que les stagiaires soient de plus en plus impliqués dans le processus d'élaboration des activités et qu'ils se voient confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en (semi) autonomie mais toujours en présence du tuteur et sous l'encadrement de ce dernier. Il ne faut pas perdre de vue que ces stages filés et massés participent au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles et permettent de poursuivre l'accompagnement à une prise en charge prochaine en responsabilité de classe.

Les stages hors Éducation nationale s'organisent dans un contexte complémentaire aux enjeux de la formation permettant aux étudiants d'enrichir voire d'élargir les compétences construites au service de leur parcours de formation et/ou d'une orientation vers un autre métier de la formation : laboratoires de recherche, associations ou contextes professionnels de formation ou d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes, milieux professionnels (entreprises, structures, associations ...).

Le choix de la nature de ce stage par les étudiants se fera de manière accompagnée par l'INSPÉ et en accord avec le projet professionnel de l'étudiant ou de ses aspirations.

Ces stages s'intègrent comme pour les élèves-fonctionnaires dans une alternance intégrative.

L'étudiant doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les étudiants sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Les stages en Master 1ère année M2E « Professorat des écoles »

MASTER 1 ^{ère} année M2E « Professorat des écoles »		
Stage 1	Stage 2	Stage 3
NATURE DU STAGE		
<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Seul ou en binôme (selon la caractéristique démographique du département) Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS</p>
DURÉE DU STAGE (12 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE		
<p>[Oct-Dec]</p> <p>14 journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 journées massées (découverte école) + 6 journées filées (1 jour/semaine) + 4 journées massées Marseille, Avignon, Digne : Jeudi Aix : Mardi 	<p>[Fév-Avril]</p> <p>18 journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 journées filées (2 jours/semaine) + 8 journées massées + 4 journées filées (2 jours/semaine, uniquement pour les lauréats) Marseille, Avignon, Digne : Jeudi / Vendredi Aix : Lundi / Mardi 	<p>[Mai-Juin]</p> <p>16 journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 semaines massées (4 jours hebdomadaires)
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Investigation obligatoire des cycles 1,2 et 3 en M1 Identifier les organisations de l'école, les acteurs et leurs interactions Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité Mobiliser quelques outils professionnels de référence dans l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité Mobiliser une diversité d'outils, assurant l'exercice du métier et l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur Analyser sa pratique pour la faire évoluer 	<ul style="list-style-type: none"> S'intégrer dans l'école d'affectation de M2 (sous réserve de validation DSDEN) Prendre connaissance du fonctionnement de l'école et de l'équipe pédagogique, du projet d'école et de ses actions Travailler avec les élèves et dans la connaissance des groupes classe Préparer la classe, les progressions pour l'année à venir

	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	
MOYENS		
<ul style="list-style-type: none"> • Par observation et enquête, définir l'organisation des structures d'accueil, le rôle et les missions des différents acteurs • Par observation active et guidée dans la classe. • Par participation progressive dans les activités de classe • Conception de micro-activité et mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe. • Par participation progressive dans les activités de classe • Conception de séquences et de séances puis mise en œuvre pour analyse • Mise en œuvre sous la responsabilité et en présence du tuteur ou d'autres membres de la communauté éducative de toutes les activités liées à l'exercice du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe • Par participation progressive dans les activités de classe • Conception de séquences et de séances puis mise en œuvre pour analyse
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE		
<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation et analyse de pratique visant le développement des compétences, et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences
ÉVALUATION DU STAGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année 		

Les rôles et interactions des acteurs en Master 1ère année M2E « Professorat des écoles »

MASTER 1ère année M2E « Professorat des écoles »	
ÉTUDIANTS	<p>Regroupement par trinôme stages 1 et 2, en individuel stage 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observations (lecture, interprétation) et participations actives à différentes situations permettant le développement des compétences à un niveau initial : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et ses finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles visant les enjeux éducatifs, les parcours de l'élève, les valeurs de la République et la lutte contre toute forme de discrimination • Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d'autorisation • Prise en charge progressive lors du stage 1 de micro-tâches avec l'aide et les outils du tuteur d'accueil • Conception et prise en charge progressive de moments de la classe puis de séquences lors du stage 2 • Suivi des activités réalisées via la feuille de suivi de stage servant aussi d'attestation de présence • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles
RESPONSABLE DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation des trinômes de lauréats élèves-fonctionnaires dans les écoles par la DSDEN, en relation avec les corps d'inspection • Implantation des non lauréats par les responsables de formation INSPÉ dans les écoles d'accueil, en relation avec les corps d'inspection • Identification des référents INSPÉ en charge du suivi • Affectation obligatoire en cycle 1 sur un des deux premiers stages SOPA. • Affectation possible sur le territoire de l'éducation prioritaire (REP, REP+)
ENSEIGNANT(S)-FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des trinômes avec les tuteurs de terrain • Suivi du trinôme d'étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio. • Possibilité d'organiser des TD de terrain en école et/ou en EPLE

CORPS D'INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des tuteurs et des lieux d'accueil de stage des élèves fonctionnaires et des non-lauréats en relation avec les responsables de formation • Implantation des élèves-fonctionnaires 	
TUTEUR DE TERRAIN	<p>STAGES 1 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des attendus du master : situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et ses finalités et les valeurs de la République • Observations participatives (lecture, interprétation) des étudiants à différentes situations d'apprentissage avec les élèves (dont séances de classe) • Possibilité d'observations dans la classe d'autres enseignants • Rencontre avec les responsables de service de l'école • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et étudiants afin de créer un espace d'analyse • Identification de moments de la classe/micro-tâches pouvant être confiés aux étudiants • Organisation de la prise en charge de séances puis de séquences tant dans leur conception que dans leur animation durant le stage 2 • Vérification et signature de la feuille de suivi des activités de stage 	<p>STAGE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des attendus du master et de la perspective de prise de poste en responsabilité : • Situations didactiques de classe et hors la classe • Observations participatives (lecture, interprétation) de l'élève-fonctionnaire à différentes situations d'apprentissage avec les élèves (dont séances de classe) • Possibilité d'observations dans la classe d'autres enseignants • Rencontre avec les différents acteurs de l'école et identification de l'organisation des relations au sein de l'école • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et élève-fonctionnaire afin de créer un espace d'analyse

	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du bilan du stage individuel via la fiche de compétences complétée et un rapport 	
A-DASEN (1^{er} degré)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de convention à signer pour les lauréats Modalités à venir pour les non lauréats 	
ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET DIRECTEUR D'ÉCOLE	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'école Possible participation au TD de terrain Accueil ponctuel dans d'autres classes (sous réserve de l'organisation du tuteur de terrain) 	

04. La formation en Master 2^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles »

Fonctionnaires-stagiaires en Master 2^{ème} année M2E – Lauréats du concours

Pour les lauréats des concours, la deuxième année s'organise autour d'une alternance intégrative dans une école. Les élèves-fonctionnaires de 1^{ère} année changent de statut et deviennent des fonctionnaires-stagiaires. Placés en responsabilité à mi-temps au sein d'une école, le fonctionnaire-stagiaire poursuit sa formation au sein de l'INSPÉ en 2^e année de master M2E. Cette alternance en responsabilité contribue à la poursuite du développement des compétences professionnelles dans un cadre autonome mais accompagné. Le stagiaire doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les fonctionnaires-stagiaires sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

A l'issue, le recteur sur proposition du jury académique prononce la titularisation.

Étudiants en Master 2^{ème} année M2E – Non Lauréats du concours

Afin d'assurer une entrée progressive dans le métier, les étudiants non lauréats intégrés au sein du master M2E effectuent 7 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en école, de manière massée et/ou filée et 5 semaines de stage dans un contexte professionnel hors Éducation nationale.

Dans le cadre d'une entrée progressive dans le métier, les étudiants non lauréats de la 2^e année de master M2E se voient confier, dans la mesure du possible, des tâches en responsabilité sous l'encadrement du tuteur au sein d'une école. Ils poursuivent, en autonomie et accompagnés, le développement des compétences professionnelles. L'étudiant doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les étudiants sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Les stages de Master 2^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles »

MASTER 2^{ème} année M2E « Professorat des écoles »

NATURE DU STAGE

En individuel :

- LAURÉATS Stage En Responsabilité (SER) à mi-temps
- NON LAURÉATS Stage d'Observation et de Pratique Accompagné (SOPA)

DURÉE DU STAGE ET RYTHME HEBDOMADAIRE

LAURÉATS : **18 semaines (2 journées par semaine sur l'année)**

NON LAURÉATS : **7 semaines en école + 5 semaines hors Éducation nationale**

2 journées par semaine en école :

- Si suivi formation INSPÉ site Marseille : lundi/mardi
- Si suivi formation INSPÉ site Aix : jeudi/vendredi
- Si suivi formation INSPÉ site Avignon : lundi/mardi
- Si suivi formation INSPÉ site Digne : lundi/mardi

OBJECTIFS

- Prendre en charge et en responsabilité une classe (pour les lauréats uniquement)
- Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage (pour les lauréats uniquement)
- Organiser la classe dans le temps et dans l'espace
- Intégrer une école en tant que PE et travailler en équipe
- Contribuer au projet de l'école et aux actions corrélatives
- Développer la relation aux familles et la communication en lien avec l'accompagnement des élèves
- Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer
- Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques

MOYENS

- Engagement progressif dans toutes les activités et projets de l'école
- Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves
- Prise en charge et suivi d'une classe tout au long de l'année (pour les lauréats uniquement)
- Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement apprentissage
- Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVAR

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

- Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences, et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire

ÉVALUATION DU STAGE

- Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés
- Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année

1D

Les rôles et interactions des acteurs en Master 2^{ème} année M2E mention « Professorat des écoles »

MASTER 2^{ème} année M2E « Professorat des écoles »

ÉTUDIANTS

- Signature du PV d'installation
- Prise en charge en responsabilité de classe(s)
- Réalisation d'analyses de différentes situations :
- Situations didactiques de classe et hors classe comprenant aussi la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants
- Situations professionnelles selon les missions
- Travail autour de séquences d'apprentissage dans la classe du tuteur
- Participation aux temps d'échanges avec les tuteurs, en établissement, à l'INSPÉ et lors des TD de terrain

	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation • Construction progressive du e-portfolio • En cas de difficultés récurrentes, le fonctionnaire-stagiaire peut être à l'origine d'une demande d'aide complémentaire (signalement et aménagement du plan de formation)
RESPONSABLE DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Le cas échéant, identification des difficultés du fonctionnaire-stagiaire : • Possibilité d'initier une procédure de signalement des difficultés via le référent INSPE • Mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé à soumettre à l'inspection. Ce dispositif est construit en collaboration avec les différents acteurs de la formation et le fonctionnaire-stagiaire
ENSEIGNANT(S) - FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des étudiants et stagiaires avec les tuteurs de terrain • Suivi des étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio • Organisation de TD de terrain en lien avec les objectifs de la formation
CORPS D'INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des tuteurs et lieux de stage, en lien avec le responsable de parcours INSPE • Rédaction des 2 bilans d'étape en appui des bilans intermédiaires des tuteurs • Validation des éventuels dispositifs d'accompagnement renforcé • Visite de classe le cas échéant • Avis sur la titularisation formulé au jury académique • Cet avis est formulé après consultation des bilans intermédiaires du tuteur de terrain et peut éventuellement résulter d'une inspection
RÉFÉRENT INSPE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des étudiants et stagiaires avec les tuteurs de terrain • Suivi du FSTG et des étudiants dans les activités de stage : • Échanges avec le tuteur de terrain. Suivi de la formation du FSTG • Accompagnement dans la mise en relation stage et contenus de la formation. • Échanges avec le tuteur de terrain en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Aide dans la rédaction du mémoire et participation à la soutenance du mémoire • Suivi de la construction du e-portfolio du FSTG / étudiant • Organisation des TD de terrain :

	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du jour et de l'école d'accueil • Constitution d'un regroupement géographique • Invitation d'autre(s) acteur(s) • Précision des modalités de déroulement • Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
TUTEUR DE TERRAIN	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants • Accompagnement dans la prise de fonctions en début d'année, la conception des séquences d'apprentissage, l'organisation et la gestion de la classe • Organisation des moments d'observation • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants • Situations professionnelles selon les missions de chacun (professeur/professeur documentaliste) : <ul style="list-style-type: none"> ○ du tuteur dans la classe du FSTG ou autre situation professionnelle ○ du FSTG dans la classe du tuteur ou autre situation professionnelle • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et FSTG afin de créer des espaces d'analyse et d'accompagnement dans la professionnalisation (lecture, interprétation) • Suivi de la formation du FSTG • Échanges avec le référent INSPÉ • Si possible, participation aux TD de terrain • Échanges avec le référent INSPÉ en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Échanges et aide autour de la réalisation du mémoire de master • Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
A-DASEN	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de convention à signer pour les lauréats

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
ET DIRECTEUR
D'ÉCOLE

- Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'école
- Possible participation au TD de terrain

05. La formation en Master 1^{ère} année M2E mention « Professorat du 2nd degré » et CPE



Étudiants en Master 1^{ère} année M2E –fonctionnaires, Lauréats du concours

Afin d'assurer une entrée progressive dans le métier, les étudiants lauréats effectuent 10 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en établissements scolaires, et 2 semaines de stage immersif hors éducation nationale.

Les stages de terrain en établissements scolaires (collège ou/et lycée) qui font partie intégrante du master sont obligatoires et organisés en trois stages. Après une période d'observation et de prise de repères, il est souhaitable que les stagiaires soient de plus en plus impliqués dans le processus d'élaboration des activités et qu'ils se voient confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en (semi) autonomie mais toujours en présence du tuteur et sous l'encadrement de ce dernier. Il ne faut pas perdre de vue que ces stages filés et massés participent au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles et permettent de poursuivre l'accompagnement à une prise en charge prochaine en responsabilité de classe.

Les stages immersifs hors éducation nationale s'organisent dans un contexte complémentaire aux enjeux de la formation permettant aux élèves-fonctionnaires d'enrichir les compétences construites au service de la spécialité / discipline de recrutement : laboratoires de recherche, associations ou contextes professionnels de formation ou d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes, milieux professionnels (entreprises, structures, associations ...) pour les lauréats d'un CAPLP ou d'un CAPET par exemple.

Le stagiaire doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les étudiants sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Étudiants en Master 1^{ère} année M2E – Non Lauréats du concours

Afin d'assurer une entrée progressive dans le métier, les étudiants non lauréats intégrés au sein du master M2E effectuent 7 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en établissements scolaires, de manière massée et/ou filée et 5 semaines de stage dans un contexte professionnel hors Éducation Nationale. Les stages de terrain en établissements scolaires (collège ou/et lycée) qui font partie intégrante du master sont obligatoires et organisés en deux stages. Après une période d'observation et de prise de repères, il est souhaitable que les stagiaires soient de plus en plus impliqués dans le processus d'élaboration des activités et qu'ils se voient confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en (semi) autonomie mais toujours en présence du tuteur et sous l'encadrement de ce dernier. Il ne faut pas perdre de vue que ces stages filés et massés participent au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles et permettent de poursuivre l'accompagnement à une prise en charge prochaine en responsabilité de classe.

Les stages hors éducation nationale s'organisent dans un contexte complémentaire aux enjeux de la formation permettant aux étudiants d'enrichir voire d'élargir les compétences construites au service de leur parcours de formation et/ou d'une orientation vers un autre métiers de la formation : laboratoires de recherche, associations ou contextes professionnels de formation ou d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes, milieux professionnels (entreprises, structures, associations ...) pour les lauréats d'un CAPLP ou d'un CAPET par exemple.

Le choix de la nature de ce stage par les étudiants se fera de manière accompagnée par l'INSPÉ et en accord avec le projet professionnel de l'étudiant ou de ses aspirations.

Ces stages s'intègrent comme pour les élèves-fonctionnaires dans une alternance intégrative.

L'étudiant doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les étudiants sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Les stages en Master 1^{ère} année M2E mention « Professorat du 2nd degré »

Master 1 ^{ère} année M2E « Professorat du 2 nd degré »		
Stage 1	Stage 2	Stage 3
NATURE DU STAGE		
<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Groupe d'une quinzaine d'élèves fonctionnaires répartis dans une dizaine de réseaux proches des sites de formation de l'INSPÉ Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS</p>
DURÉE DU STAGE (10 semaines + 2 hors E.N.) ET RYTHME HEBDOMADAIRE		
<p>[Oct-Nov]</p> <p>16 jours</p> <p>EPLA A</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) +8 journées filées (2 jours/semaine) +1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) <p>EPLA A et B : collège et lycée selon disciplines</p>	<p>[Janvier – Mars]</p> <p>16 jours</p> <p>EPLA B</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 12 journées filées (2 jours/semaine) <p>Non lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 8 journées filées (2 jours/semaine) <p>EPLA A et B : collège et lycée selon disciplines</p>	<p>[Mai]-Synchronisation avec la semaine réseau du mois de mai si possible</p> <p>8 jours</p> <p>INSPÉ et réseaux « formateur »</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 semaines massées (4 jours hebdomadaires) <p>La distribution de ces 8 journées est planifiée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> J1 à l'INSPÉ en présence des formateurs réseaux pour construire la feuille de route J2 à J6, activités en réseau formateur d'accueil J7 et J8 retour réflexif à l'INSPÉ en présence des formateurs réseaux <p>La planification des 8 journées, une fois arrêtée, est formalisée par le formateur réseau dans une feuille de route des élèves-fonctionnaires (voir document annexe) qui précise les dates, lieux, thématiques abordées, référents et tâches à réaliser</p>

OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organisations de l'EPL, les acteurs et leurs interactions • Observer et analyser l'ensemble des missions des enseignants au sein de l'EPL • Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Mobiliser quelques outils professionnels de référence dans l'enseignement de la discipline 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux instances et réunions au sein de l'EPL • Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Diversifier la mobilisation des outils professionnels dans l'enseignement de la discipline, dans les activités du professeur documentaliste • Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur • Analyser sa pratique pour la faire évoluer • Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir sur le réseau d'établissements (école, collège, lycée et LP) • Associer l'élève fonctionnaire au plus près du fonctionnement du réseau afin d'identifier les acteurs clés et mieux comprendre les modalités de pilotage de proximité ainsi que les enjeux sous tendus • Mieux comprendre l'organisation du système éducatif et les interactions locales entre écoles et EPL au travers de l'exemple des réseaux déployés dans notre académie • Conduire une réflexion pédagogique interdisciplinaire sur les pratiques innovantes (CARDIE) • Identifier les modalités de mise en œuvre des parcours éducatifs et des priorités nationales • Comprendre les interactions entre les acteurs de l'E.N et les partenaires • Identifier les modalités et l'importance du travail coopératif au sein des équipes éducatives et identifier l'ouverture vers l'innovation pédagogique
Stage 1	Stage 2	Stage 3
MOYENS		
<ul style="list-style-type: none"> • Par observation et enquête, définir l'organisation des structures d'accueil, le rôle et les missions des différents acteurs • Par observation active et guidée dans la classe ou dans le CDI pour les professeurs documentalistes • Par participation progressive dans les activités de classe 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe ou dans le CDI pour les professeurs documentalistes • Par participation progressive dans les activités de classe ou du CDI pour les professeurs documentalistes • Par conception de séquences et de séances puis mise en œuvre pour analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et enquête guidée au sein du réseau • Par participation ponctuelle dans les activités rencontrées • Par la participation (autant que possible) aux instances des réseaux (Conseils, réunions de travail...)

<p>ou du CDI pour les professeurs documentalistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de micro-activité et mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Par mise en œuvre sous la responsabilité et en présence du tuteur ou d'autres membres de la communauté éducative de toutes les activités liées à l'exercice du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Par les échanges, le dialogue, d'entretiens avec les acteurs de terrain
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE		
<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = Tuteur de terrain + Référent INSPE • Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = Tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences, et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire 	<p>Formateur Réseau =</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce formateur Réseau, véritable coordonnateur et guide des élèves fonctionnaires sur cette semaine réseau, identifie des interlocuteurs au sein du réseau pour planifier les activités de cette semaine : • Il participe à l'INSPÉ au travail de contextualisation et de retour réflexif de ces enseignements spécifiques, en amont et en aval de cette semaine réseau <p>Référent INSPÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences • Formalisation d'une feuille de route de planification des 8 jours de stage de la Période 3 (INSPÉ et réseau) • Voir document annexe
ÉVALUATION DU STAGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le formateur réseau permettant de préciser les tâches réalisées par les élèves-

<ul style="list-style-type: none"> Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master 	fonctionnaires et les objectifs formulés
---	---	--

**Les rôles et interactions des acteurs en Master 1^{ère} année M2E mention «
 Professorat du 2nd degré »**

Master 1 ^{ère} année M2E « Professorat du 2 nd degré »	
ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement par trinôme (et groupe de 15 environ pour la P3 en réseau) • Observations (lecture, interprétation) et participations actives à différentes situations permettant le développement des compétences à un niveau initial : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et ses finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles visant les enjeux éducatifs, les parcours de l'élève, les valeurs de la République et la lutte contre toute formes de discrimination. Connaissances des acteurs et des enjeux du fonctionnement des réseaux académiques • Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d'autorisation • Prise en charge progressive lors du stage 1 de micro-tâches avec l'aide et les outils du tuteur d'accueil • Conception et prise en charge progressive de moments de la classe puis de séquences lors du stage 2 • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles
RESPONSABLE DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation des trinômes de lauréats élèves-fonctionnaires dans les EPLE par les inspecteurs en relation avec chefs d'établissement • Implantation par groupes de 15 dans les réseaux formateurs de proximité en lien avec les inspecteurs référents et coordonnateurs de réseaux (P3) • Implantation des non lauréats par les responsables de formation INSPÉ dans les établissements d'accueil présentant un tuteur en relation avec les corps d'inspection • Identification des référents INSPÉ en charge du suivi • En lien avec les chefs d'établissement coordonnateurs de réseau et l'E AFC, identification d'un référent formateur pour chaque réseau d'accueil (P3)

	<ul style="list-style-type: none"> • Affectation obligatoire en collège et en lycée (stage 1 et stage 2) pour les disciplines scolaires concernées et changement de lieux d’implantation pour les disciplines n’intervenant qu’en LGT ou en LP • Affectation possible sur le territoire de l’éducation prioritaire (REP, REP+)
ENSEIGNANT(S) - FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des trinômes sur les lieux d’accueil identifié par l’inspection • Mise en relation des trinômes avec les tuteurs de terrain • Suivi du trinôme d’étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio • Organisation possible du TD de terrain en lien avec les objectifs de formation
CORPS D’INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des tuteurs et des lieux d’accueil des stages pour les étudiants non lauréats • Implantation des trinômes de lauréats élèves-fonctionnaires dans les EPLE par les inspecteurs au regard de la répartition transmise par les responsables de formation

TUTEUR DE TERRAIN	<ul style="list-style-type: none"> • STAGE 1 et STAGE 2 • Accueil des étudiants • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des UE du master : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les finalités et les valeurs de la République ; • Situations professionnelles selon les missions de chacun (professeur/professeur documentaliste) • Observations participatives (lecture, interprétation) des étudiants à différentes situations d'apprentissage avec les élèves (dont séances de classe) mais aussi aux autres activités liées aux missions du professeur • Possibilité d'observations dans la classe d'autres enseignants • Rencontre avec les responsables de service de l'EPL (vie scolaire, CDI, intendance, infirmière, assistante sociale, conseiller d'orientation...) 	<ul style="list-style-type: none"> • STAGE 3 • FORMATEUR RESEAU • Accueil des étudiants lauréats élèves-fonctionnaires par groupe de 15 au sein d'un réseau formateur • Ils formalisent ensemble l'organisation des 8 journées en réseau « formateur » • Ils identifient les thématiques support des activités, les interlocuteurs et les tâches à réaliser • Articulation des activités avec le réseau-formateur, les référents réseau et la CARDIE • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des attendus du master dans une perspective de travail sur les parcours de l'élève : • Situations didactiques de classe et hors la classe • Observations participatives (lecture, interprétation) de l'élève-fonctionnaire à différentes situations en lien avec les projets de réseau et d'établissement • Rencontre avec les différents acteurs des écoles du réseau et identification de l'organisation des relations inter degrés
------------------------------	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et étudiants afin de créer un espace d'analyse • Identification de moments de la classe/micro-tâches pouvant être confiés aux étudiants dès le stage 1 • Organisation de la prise en charge de séances puis de séquence tant dans leur conception que dans leur animation durant le stage 2 • Vérification et signature de la feuille de suivi des activités de stage • Réalisation du bilan du stage individuel via la fiche de compétences complétée et un rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de temps d'échanges entre formateur réseau et les élèves fonctionnaires afin de créer un espace d'analyse • Ouverture des observations sur des cycles (école) et établissements connexes (Lycée Professionnel notamment)
CHEF D'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et présentation de l'EPL • Avec les corps d'inspection et autres acteurs concernés, accueil et présentation du fonctionnement de l'EPL. Pour les réseaux « formateurs », présentation par les chefs d'établissement coordonnateurs engagés dans la démarche (période 3) aide à l'identification d'un formateur réseau • Signature de la convention pour les non-lauréats 	
ÉQUIPE ENSEIGNANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'établissement scolaire (+ activité du réseau si concernée-P3) • Possible participation au TD de terrain 	

06. La formation en Master 2^{ème} année M2E mentions « Professorat du 2nd degré » et « CPE »

Étudiants en Master 2^{ème} année M2E (fonctionnaires - stagiaires, Lauréats du concours)

Pour les lauréats des concours, la deuxième année inclut une alternance en responsabilité à mi-temps dans un EPLE (collège, lycée général, lycée technologique). Les élèves-fonctionnaires de 1^{ère} année changent de statut et deviennent des fonctionnaires-stagiaires. Placés en responsabilité à mi-temps au sein d'un EPLE, le fonctionnaire-stagiaire poursuit sa formation au sein de l'INSPÉ en 2^e année de master M2E. Cette alternance en responsabilité contribue à la poursuite du développement des compétences professionnelles dans un cadre autonome mais accompagné. Le stagiaire doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent le stagiaire dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les fonctionnaires-stagiaires sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

A l'issue, le recteur sur proposition du jury académique prononce la titularisation.

Étudiants en Master 2^{ème} année M2E – Non Lauréats du concours

Dans le cadre d'une entrée progressive dans le métier, les étudiants non lauréats de la 2^e année de master M2E se voient confier, dans la mesure du possible, des tâches en responsabilité sous l'encadrement du tuteur au sein d'un EPLE. Ils poursuivent, en autonomie et accompagnés, le développement des compétences professionnelles.

L'étudiant doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son portfolio numérique qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent l'étudiant dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique que les étudiants sont amenés à présenter en fin d'année universitaire.

Les stages en Master 2^{ème} année M2E mention « Professorat du 2nd degré »

Master 2 ^{ème} année M2E « Professorat du 2 nd degré »	
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • LAURÉATS Stage En Responsabilité (SER) à mi-temps • NON LAURÉATS Stage d'Observation et de Pratique Accompagné (SOPA) 	
DURÉE DU STAGE ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<p>LAURÉATS : 18 semaines (9h/semaine sur l'année-Mi-temps)</p> <p>NON LAURÉATS : 7 semaines + 5 semaines hors Éducation Nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 journées par semaine en EPLE • en EPLE : lundi, mardi, vendredi • À l'INSPÉ : mercredi et jeudi <p>SAUF EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En EPLE : lundi, mardi, mercredi • A l'INSPÉ : jeudi et vendredi 	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge et en responsabilité une/des classes, un CDI (uniquement pour les lauréats) • Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage ou gérer les activités et tâches au sein du CDI (uniquement pour les lauréats) • Intégrer un EPLE en tant que professeur et travailler en équipe • Contribuer au projet d'établissement et aux actions corrélatives • Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves • Analyser sa pratique pour la faire évoluer • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	
MOYENS	

- Engagement progressif dans toutes les activités, projets de l'EPL
- Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves
- Prise en charge et suivi de classes / CDI
- Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement-apprentissage
- Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVARS

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

- Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences, et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire

ÉVALUATION DU STAGE

- Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés
- Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année sur COMPAS

**Les rôles et interactions des acteurs en Master 2^{ème} année M2E mention
« Professorat du 2nd degré »**

Master 2 ^{ème} année M2E « Professorat du 2 nd degré »	
ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du PV d’installation puis de la VS • Prise en charge en responsabilité de classe(s) ou du service durant l’année • Réalisation d’analyse de différentes : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants • Situations professionnelles selon les missions de chacun (professeur/professeur documentaliste) • Travail autour de séquences d’apprentissage dans la classe du tuteur selon l’organisation définie par ce dernier • Participation active aux temps d’échanges avec les tuteurs, en établissement, à l’INSPÉ et lors des TD de terrain • Utilisation d’outils de suivi et d’analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d’autorisation • Construction progressive du e-portfolio attestant l’évolution dans l’acquisition des compétences professionnelles. En cas de difficultés récurrentes, le FSTG peut être lui-même à l’origine d’une demande d’aide complémentaire et aménagement du plan de formation
RESPONSABLE DE FORMATION	<p>Le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des difficultés et fragilités du FSTG : possibilité d’initier une procédure de signalement de difficultés via le référent INSPE • Mise en place d’un dispositif d’accompagnement renforcé à soumettre à l’inspection ; ce dispositif est construit en collaboration avec les différents acteurs de la formation et le stagiaire
ENSEIGNANT(S) - - FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des étudiants et stagiaires avec les tuteurs de terrain • Suivi des étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio • Organisation de TD de terrain en lien avec les objectifs de la formation
CORPS D’INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des tuteurs potentiels et lieux de stage • Saisie dans COMPAS de deux bilans d’étape en appui des bilans intermédiaires des tuteurs terrain

	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des dispositifs d'accompagnement renforcé des stagiaires en difficulté proposés par l'INSPÉ et l'EAFc • Éventuelles visites de conseils et/ou inspection de titularisation • Avis sur la titularisation du stagiaire, transmis au jury académique • Cet avis est formulé après consultation du bilan intermédiaire du tuteur de terrain et peut éventuellement s'appuyer sur une inspection
<p>TUTEUR DE TERRAIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et accompagnement dans la prise de fonctions en début d'année, la conception des séquences d'apprentissage, l'organisation et la gestion de la classe • Organisation des moments d'observation : • Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants • Situations professionnelles selon les missions de chacun (professeur/professeur documentaliste) : • du tuteur dans la classe du FSTG ou autre situation professionnelle • du FSTG dans la classe du tuteur ou autre situation professionnelle • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et FSTG afin de créer des espaces d'analyse et d'accompagnement dans la professionnalisation (lecture, interprétation). • Suivi de la formation du FSTG • Échanges avec le référent INSPE • Si possible, participation aux TD de terrain • Échanges avec le référent INSPE en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Échanges et aide autour de la réalisation du mémoire de master Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du service d'enseignement en tenant compte des recommandations réglementaires • Accueil des FSTG • Suivi institutionnel du FSTG • Rédaction d'un avis en vue de la titularisation courant 3e trimestre. Suivi de la formation du FSTG (2nd degré) • Échanges avec les tuteurs • Entretien avec le FSTG • Participation possible aux TD

	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
RÉFÉRENT INSPÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du FSTG ou de l'étudiant dans les activités de stage • Échanges avec le tuteur de terrain. Suivi de la formation du FSTG/étudiant • Accompagnement dans la mise en relation stage et contenus de la formation • Échanges avec le tuteur de terrain en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG/étudiant • Aide dans la rédaction du mémoire ou de la monographie et participation à la soutenance du mémoire • Suivi de la construction du e-portfolio du FSTG • Organisation des TD de terrain • Identification du jour et de l'établissement d'accueil • Constitution d'un regroupement géographique disciplinaire • Invitation d'autre(s) acteur(s) • Précision des modalités de déroulement. Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
ÉQUIPE ENSEIGNANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'établissement • Possible participation au TD de terrain

Les stages en Master 1^{ère} année M2E mention « CPE »

Master 1 ^{ère} année M2E « CPE »		
Stage 1	Stage 2	Stage 3
NATURE DU STAGE		
<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS ET NON LAURÉATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme ou en binôme ou seul (en fonction de la cartographie du terrain) Stage observation et de pratique accompagnée (SOPA) <p>LAURÉATS</p>
DURÉE DU STAGE (10 semaines + 2 hors E.N) ET RYTHME HEBDOMADAIRE		
<p>16 jours [Oct-Dec]</p> <p>EPLE A</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 8 journées filées (2 jour/semaine) 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) <p>EPLE A et B : collège et lycée selon disciplines</p>	<p>16 jours [Janvier – Mars]</p> <p>EPLE B</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 12 journées filées (2 jour/semaine) <p>Non lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 8 journées filées (2 jour/semaine) <p>EPLE A et B : collège et lycée selon disciplines</p>	<p>[Mai]-Synchronisation avec la semaine réseau du mois de mai si possible</p> <p>8 jours</p> <p>INSPÉ et réseaux « formateur »</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 semaines massées (4 jours hebdomadaires) <p>La distribution de ces 8 journées est planifiée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> J1 à l'INSPÉ en présence des formateurs réseaux pour construire la feuille de route J2 à J6, activités en réseau formateur d'accueil J7 et J8 retour réflexif à l'INSPÉ en présence des formateurs réseaux <p>La planification des 8 journées, une fois arrêtée, est formalisée par le formateur réseau dans une feuille de route des élèves- fonctionnaires (voir document annexe) qui précise les dates, lieux, thématiques abordées, référents et tâches à réaliser</p>

OBJECTIFS

Stage 1	Stage 2	Stage 3
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organisations de l'EPLÉ, les acteurs et leurs interactions • Observer et analyser l'ensemble des missions des acteurs de l'EPLÉ et des CPE • Comprendre les missions et activités des CPE et leur articulation avec les organisations pédagogiques au sein de l'EPLÉ • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Mobiliser quelques outils professionnels de référence dans les activités du CPE 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'organisation du service de vie scolaire au sein de l'EPLÉ • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Identifier les acteurs des équipes éducatives dans le cadre du travail en équipe : personnels médico-sociaux, PSYEN • Mobiliser quelques outils professionnels de référence dans les activités du CPE, notamment l'ENT (logiciel de vie scolaire) • Mettre en œuvre certaines activités liées à l'exercice du métier, en fonction des besoins de l'établissement • Analyser sa pratique pour la faire évoluer • Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir sur le réseau d'établissements (école, collège, lycée et LP) • Associer l'élève-fonctionnaire au plus près du fonctionnement du réseau afin d'identifier les acteurs clés et mieux comprendre les modalités de pilotage de proximité ainsi que les enjeux sous tendus • Mieux comprendre l'organisation du système éducatif et les interactions locales entre écoles et EPLÉ au travers de l'exemple des réseaux déployés dans notre académie • Conduire une réflexion pédagogique interdisciplinaire sur les pratiques innovantes (CARDIE). • Identifier les modalités de mise en œuvre des parcours éducatifs et des priorités nationales • Comprendre les interactions entre les acteurs de l'E.N et les partenaires • Identifier les modalités et l'importance du travail coopératif au sein des équipes éducatives et identifier l'ouverture vers l'innovation pédagogique •

Stage 1	Stage 2	Stage 3
MOYENS		
<ul style="list-style-type: none"> • Par observation et enquête, définir l'organisation des structures d'accueil, le rôle et les missions des différents acteurs • Par observation active et guidée dans le bureau du CPE, les espaces de vie scolaire et la classe • Par participation progressive aux activités du CPE • Conception de micro-activité et mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe • Par participation progressive aux activités du CPE • Conception de séquences et de séances d'animation éducative et pédagogique puis mise en œuvre pour analyse • Mise en œuvre sous la responsabilité et en présence du tuteur ou d'autres membres de la communauté éducative toutes les activités liées à l'exercice du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et enquête guidée au sein du réseau • Par participation ponctuelle dans les activités rencontrées • Par la participation (autant que possible) aux instances des réseaux (Conseils, réunions de travail...) • Par les échanges, le dialogue, les entretiens avec les acteurs de terrain
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE		
<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé : Tuteur de terrain et Référent INSPÉ • Tutorat partagé = Tuteur de terrain + Référent INSPÉ Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences, et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire 	<p>Formateur Réseau :</p> <p>Ce formateur Réseau, véritable coordonnateur et guide des élèves fonctionnaires sur cette semaine réseau, identifie des interlocuteurs au sein du réseau pour planifier les activités de cette semaine :</p> <p>Il participe à l'INSPÉ au travail de contextualisation et de retour réflexif de ces enseignements spécifiques, en amont et en aval de cette semaine réseau</p> <p>Référent INSPÉ :</p> <p>Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences</p>

		<p>Formalisation d'une feuille de route de planification des 8 jours de stage de la Période 3 (INSPÉ et réseau)</p> <p>Voir document annexe</p>
<p>ÉVALUATION DU STAGE</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain et le stagiaire permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le formateur réseau permettant de préciser les tâches réalisées par les élèves-fonctionnaires et les objectifs formulés

Les rôles et interactions des acteurs en Master 1^{ère} année M2E mention « CPE »

Master 1 ^{ère} année M2E « CPE »	
ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement par trinôme ou binôme • Observations (lecture, interprétation) et participations actives à différentes situations permettant le développement des compétences à un niveau initial : • Situations didactiques de métier de CPE y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles visant les enjeux éducatifs, les parcours de l'élève, les valeurs de la République et la lutte contre toute formes de discrimination • Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d'autorisation. • Conception et prise en charge progressive de moments de suivi de la classe/micro-tâches • Suivi des activités réalisées via la feuille de suivi de stage servant aussi d'attestation de présence (documents annexes) • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles
RESPONSABLE DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation des binômes/trinômes de lauréats élèves-fonctionnaires dans les EPLE par les inspecteurs en relation avec chefs d'établissement • Identification des référents INSPÉ en charge du suivi • Affectation possible sur le territoire de l'éducation prioritaire (REP, REP+)
ENSEIGNANT(S) - FORMATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des trinômes sur les lieux d'accueil identifié par l'inspection • Mise en relation des trinômes avec les tuteurs de terrain • Suivi du trinôme d'étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation possible du TD de terrain en lien avec les objectifs de formation 	
CORPS D'INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des tuteurs et des lieux d'accueil des stages pour les étudiants non lauréats • Implantation des trinômes de lauréats élèves-fonctionnaires dans les EPLE par les inspecteurs au regard de la répartition transmise par les responsables de formation 	
TUTEUR DE TERRAIN	<p>STAGE 1 et STAGE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des UE du master • Situations didactiques du métier de CPE y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les finalités et les valeurs de la République • Situations professionnelles selon les missions du CPE) • Observations participatives (lecture, interprétation) des étudiants dans différentes situations éducatives du domaine spécifique du CPE mais aussi dans des activités liées aux missions du professeur • Rencontre avec les responsables de service de l'EPLE (CDI, intendance, infirmerie, assistant.e social.e, PSYEN, ...) • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et étudiants afin de créer un espace d'analyse • Identification de moments de la vie scolaire/micro-tâches pouvant être confiées aux étudiants 	<p>STAGE 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • FORMATEUR RESEAU • Accueil des étudiants lauréats élèves-fonctionnaires par groupe de 15 au sein d'un réseau formateur • Ils formalisent ensemble l'organisation des 8 journées en réseau « formateur » • Ils identifient les thématiques support des activités, les interlocuteurs et les tâches à réaliser • Articulation des activités avec le réseau-formateur, les référents réseau et la CARDIE • Organisation des activités des étudiants en relation avec les exigences des attendus du master dans une perspective de travail sur les parcours de l'élève : • Situations didactiques de classe et hors la classe • Observations participatives (lecture, interprétation) de l'élève-fonctionnaire à différentes situations en lien avec les projets de réseau et d'établissement

	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification et signature de la feuille de suivi des activités de stage • Réalisation du bilan du stage individuel via la fiche de compétences complétée et un rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les différents acteurs des écoles du réseau et identification de l'organisation des relations inter degrés • Organisation de temps d'échanges entre formateur réseau et les élèves fonctionnaires afin de créer un espace d'analyse • Ouverture des observations sur des cycles (école) et établissements connexes (Lycée Professionnel)
CHEF D'ETABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et présentation de l'EPL • Avec les corps d'inspection et autres acteurs concernés, accueil et présentation du fonctionnement de l'EPL. Pour les réseaux « formateurs », présentation par les chefs d'établissement coordonnateurs engagés dans la démarche (période 3) aide à l'identification d'un formateur réseau • Signature de la convention pour les non-lauréats 	
ÉQUIPE ENSEIGNANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'établissement scolaire (+ activité du réseau si concernée-P3). Possible participation au TD de terrain 	



Les stages en Master 2^{ème} année M2E mention « CPE »

Master 2^{ème} année M2E « CPE »

NATURE DU STAGE

- LAURÉATS Stage En Responsabilité (SER) à mi-temps
- NON LAURÉATS Stage d'Observation et de Pratique Accompagné (SOPA)

DURÉE DU STAGE ET RYTHME HEBDOMADAIRE

LAURÉATS : **18 semaines (9h/semaine sur l'année)**

NON LAURÉATS : **7 semaines en EPLE + 5 semaines hors Éducation nationale**

3 journées par semaine (9h/semaine) en EPLE

- en EPLE : lundi, mardi, vendredi
- À l'INSPÉ : mercredi et jeudi

OBJECTIFS

- Prendre en charge et en responsabilité les activités de vie scolaire pour le CPE (uniquement pour les lauréats)
- Assurer la gestion de la vie scolaire et du suivi des élèves (uniquement pour les lauréats)
- Intégrer un EPLE en tant que CPE et travailler en équipe et au sein des équipes éducatives et pédagogiques
- Contribuer au projet d'établissement et aux actions corrélatives
- Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves
- Développer la relation aux familles et la communication en lien avec l'accompagnement des élèves
- Travailler en équipe avec les acteurs institutionnels et les partenaires éducatifs
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer
- Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques

MOYENS

- Engagement progressif dans toutes les activités, projets de l'EPLE
- Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves
- Prise en charge et suivi du service de vie scolaire tout au long de l'année
- Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVARS

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

- Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences et accompagnement à la démarche de recherche en lien avec le mémoire

ÉVALUATION DU STAGE

- Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain et le stagiaire permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés
- Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année sur Compas

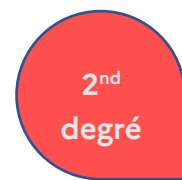
Les rôles et interactions des acteurs en Master 2^{ème} année M2E mention « CPE »

Master 2 ^{ème} année M2E « CPE »	
ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du PV d’installation • Prise en charge en responsabilité de classe(s) ou du service durant l’année • Réalisation d’analyse de différentes : <ul style="list-style-type: none"> • Situations didactiques du métier de CPE y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collectives • Situations professionnelles selon les missions du CPE • Participation active aux temps d’échanges avec les tuteurs, en établissement, à l’INSPÉ et lors des TD de terrain • Utilisation d’outils de suivi et d’analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d’autorisation • Construction progressive du e-portfolio attestant l’évolution dans l’acquisition des compétences professionnelles. En cas de difficultés récurrentes, le FSTG peut être lui-même à l’origine d’une demande d’aide complémentaire et d’aménagement du plan de formation
RESPONSABLE DE FORMATION	<p>Le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des difficultés et fragilités du FSTG : possibilité d’initier une procédure d’accompagnement renforcé via le référent INSPE • Mise en place d’un dispositif d’accompagnement renforcé à soumettre à l’inspection ; ce dispositif est construit en collaboration avec les différents acteurs de la formation et le stagiaire
ENSEIGNANT(S) – FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des étudiants et stagiaires avec les tuteurs de terrain • Suivi des étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio • Organisation de TD de terrain en lien avec les objectifs de la formation
CORPS D’INSPECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des tuteurs potentiels et lieux de stage • Saisie dans COMPAS de deux bilans d’étape en appui des bilans intermédiaires des tuteurs terrain. Validation des dispositifs

	<p>d'accompagnement renforcé des stagiaires en difficulté proposés par l'INSPE et l'EAFC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éventuelles visites de conseils et/ou inspection de titularisation • Avis sur la titularisation du stagiaire, transmis au jury académique • Cet avis est formulé après consultation du bilan intermédiaire du tuteur de terrain et peut éventuellement s'appuyer sur une inspection
<p>TUTEUR DE TERRAIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants • Accompagnement dans : <ul style="list-style-type: none"> • La prise de fonctions en début d'année • La conception des séquences d'éducation -apprentissage (éducation à la citoyenneté, contribution à l'EMC, etc.) • Le suivi individuel et collectif des élèves, et en particulier les entretiens éducatifs • L'organisation et la gestion de la vie scolaire • Organisation des moments d'observation • Situations didactiques (entretiens individuels avec les élèves, entretiens avec les parents d'élèves, animation de séquences pédagogiques dans le cadre des missions du CPE, réunions de service vie scolaire, ...) y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics. • Situations professionnelles selon les missions particulières du CPE (référént décrochage, référént harcèlement, animation des instances de vie collégienne/lycéenne,...) • Du tuteur dans l'établissement FSTG ou autre situation professionnelle • Du FSTG dans l'établissement du tuteur ou autre situation professionnelle • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et FSTG afin de créer des espaces d'analyse et d'accompagnement dans la professionnalisation (lecture, interprétation) • Suivi de la formation du FSTG • Échanges avec le référént INSPÉ

	<ul style="list-style-type: none"> • Si possible, participation aux TD de terrain • Échanges avec le référent INSPÉ en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Échanges et aide autour de la réalisation du mémoire de master • Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du service d'encadrement éducatif en tenant compte des recommandations réglementaires. • Accueil des FSTG. • Suivi institutionnel du FSTG • Rédaction d'un avis en vue de la titularisation courant 3e trimestre • Suivi de la formation du FSTG (2nd degré) • Échanges avec les tuteurs • Entretien avec le FSTG • Participation possible aux TD de terrain • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>RÉFÉRENT INSPÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du FSTG dans les activités de stage • Échanges avec le tuteur de terrain • Suivi de la formation du FSTG • Accompagnement dans la mise en relation stage et contenus de la formation • Échanges avec le tuteur de terrain en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Aide dans la rédaction du mémoire ou de la monographie et participation à la soutenance du mémoire

	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la construction du e-portfolio du FSTG • Organisation des TD de terrain • Identification du jour et de l'établissement d'accueil • Constitution d'un regroupement géographique disciplinaire • Invitation d'autre(s) acteur(s) • Précision des modalités de déroulement • Suivi institutionnel du FSTG : • Rédaction de deux bilan intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>ÉQUIPE ENSEIGNANTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'établissement • Possible participation au TD de terrain.



Les stages ne relevant pas du Master M2E

07 – La formation des fonctionnaires-stagiaires ne relevant pas du master M2E ou du Master MEEF (en DIU ou en CESIU)

- FSTG à mi-temps en DIU Professeurs et CPE stagiaires –
Entrée dans le métier - 1^{er} degré, 2nd degré et CPE

Les lauréats des concours sans expérience et ne devant pas valider un master afin d'être titularisés, suivent une formation en alternance. Ils ont alors le statut de fonctionnaire stagiaire avec une partie de la formation s'effectuant en responsabilité à mi-temps devant des élèves en école ou EPLE (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel), une autre à l'université à l'INSPÉ.

Cette alternance en responsabilité contribue au développement des compétences professionnelles dans un cadre autonome mais accompagné. Le stagiaire doit faire preuve d'une aptitude à l'analyse réflexive tutorée et accompagnée et en garder une trace dans son e-portfolio qui constitue le support d'évaluation. Le tuteur ainsi que les formateurs INSPÉ accompagnent et suivent le stagiaire dans son acquisition des compétences professionnelles via cet outil numérique.

C'est le recteur sur proposition du jury académique qui prononce la titularisation à la fin de l'année de formation.

- FSTG à temps-plein en CESIU Professeurs et CPE stagiaires –
Accompagnement et consolidation

Les lauréats de concours présentant une expérience professionnelle suffisante et ne devant pas valider un master pour être titularisés sont affectés à temps plein, en responsabilité, dans une école ou un EPLE. Ils ont le statut de FSTG et suivent un parcours de formation de 10 journées.

Les stages des fonctionnaires-stagiaires ne relevant pas du Master M2E ou du Master MEEF

1D

Stagiaire « professorat des écoles »	
DIU mi-temps	CESIU - Temps plein
NATURE DU STAGE	
En responsabilité.	En responsabilité.
DURÉE DU STAGE ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<p>2 jours par semaine en école</p> <p>Année scolaire à mi-temps (18 semaines)</p> <p>En école, stagiaires relevant des sites de formation INSPÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marseille : Lundi / mardi • Aix : jeudi /vendredi • Avignon : Lundi/mardi • Digne : Lundi/mardi <p>Journée à libérer pour INSPÉ : mercredi</p> <p><i>Adaptations possibles selon les sites en fonction de l'intervention éventuelle dans le suivi des rythmes scolaires</i></p>	<p>Année scolaire à temps complet</p> <p>Journée à libérer pour INSPE : mercredi ou jeudi</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 journées de formation le mercredi ou jeudi, organisées en • 7 jours d'accompagnement en INSPÉ • 3 journées en parcours individualisés en circonscription
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge et en responsabilité une classe • Organiser la classe dans le temps et dans l'espace • Intégrer une école en tant que Professeur des École (PE) et travailler en équipe • Contribuer au projet de l'école et aux actions corrélatives • Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage 	

- Développer la relation aux familles et la communication en lien avec l'accompagnement des élèves
- Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer
- Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques

MOYENS

- Par engagement progressif dans toutes les activités et projets de l'école
- Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves
- Prise en charge et suivi d'une classe tout au long de l'année
- Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement apprentissage
- Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVAR

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Tuteur de terrain PEMF |
|---|--|

ÉVALUATION DU STAGE

- Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les fonctionnaires-stagiaires et les objectifs formulés
- Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année (décembre et mars) sur Compas

Stagiaire « professeur du 2nd degré » et « CPE »	
DIU mi-temps	CESIU - Temps plein
NATURE DU STAGE	
En responsabilité	En responsabilité
DURÉE DU STAGE ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<p>3 jours par semaine en EPLE</p> <p>Année scolaire à mi-temps (18 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> en EPLE : lundi, mardi, vendredi À l'INSPÉ : mercredi et jeudi <p>SAUF EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> En EPLE : lundi, mardi, mercredi A l'INSPÉ : jeudi et vendredi 	<p>Année scolaire à temps complet</p> <p>Journée à libérer pour INSPÉ selon les disciplines (voir le B.A) : mercredi ou jeudi</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 journées formation = le mercredi ou jeudi 6 jours d'accompagnement disciplinaires 4 journées en parcours transversal
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en charge et en responsabilité une/des classes, un CDI ou prendre en charge et en responsabilité les activités de vie scolaire pour le CPE Intégrer un EPLE en tant que professeur ou CPE et travailler en équipe Contribuer au projet d'établissement et aux actions corrélatives Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage ou gérer les activités et tâches au sein du CDI ou assurer la gestion de la vie scolaire et du suivi des élèves Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves Analyser sa pratique pour la faire évoluer Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	

MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> • Par engagement progressif dans toutes les activités, projets de l'EPL • Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves • Prise en charge et suivi de classes / CDI • Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement apprentissage • Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVARS 	
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Tutorat partagé = tuteur de terrain + Référent INSPÉ : Suivi de la formation, analyse de pratique visant le développement des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Tuteur de terrain
ÉVALUATION DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les fonctionnaires-stagiaires et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master déposés à deux moments de l'année (décembre et mars) sur Compas 	

Les rôles et interactions des acteurs DIU mi-temps et Temps plein 1er et 2nd degrés

FSTG DIU mi-temps et Temps plein « 1er et 2nd degré »	
ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du PV d'installation puis de la VS • Prise en charge en responsabilité de classe(s) ou du service durant l'année • Réalisation d'analyse de différentes : <ul style="list-style-type: none"> - Situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants - Situations professionnelles selon les missions de chacun • Travail autour de séquences d'apprentissage dans la classe du tuteur ou d'apprentissage dans le bureau du tuteur CPE, selon l'organisation définie par ce dernier • Participation active aux temps d'échanges avec les tuteurs, en établissement, à l'INSPÉ et lors des TD de terrain • Utilisation d'outils de suivi et d'analyse fournis en formation • Possibilité de réaliser des captures vidéo après demandes d'autorisation • Construction progressive du e-portfolio attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles. En cas de difficultés récurrentes, le FSTG peut être lui-même à l'origine d'une demande d'aide complémentaire et aménagement du plan de formation • Déposer la grille d'auto-évaluation dans le logiciel Compas
	<p>Temps plein uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction progressive de l'écrit réflexif attestant l'évolution dans l'acquisition des compétences professionnelles • Déposer la grille d'auto-évaluation dans le logiciel Compas
RESPONSABLE DE FORMATION	<p>Le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des difficultés et fragilités du FSTG : possibilité d'initier une procédure de signalement de difficultés via le référent INSPE • Mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé à soumettre à l'inspection ; ce dispositif est construit en collaboration avec les différents acteurs de la formation et le stagiaire

ENSEIGNANT(S) – FORMATEUR(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des trinômes avec les tuteurs de terrain • Suivi du trinôme d'étudiants dans les activités de stage ; accompagnement dans leur mise en relation avec les contenus de la formation, suivi du e-portfolio • Organisation de TD de terrain en lien avec les objectifs de la formation
CORPS D'INSPECTION pour le 2nd degré	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des tuteurs potentiels et lieux de stage • Saisie dans COMPAS de deux bilans d'étape en appui des bilans intermédiaires des tuteurs terrain. Validation des dispositifs d'accompagnement renforcé des stagiaires en difficulté proposés par l'INSPÉ et l'EAFC • Éventuelles visites de conseils et/ou inspection de titularisation • Avis sur la titularisation du stagiaire, transmis au jury académique • Cet avis est formulé après consultation du bilan intermédiaire du tuteur de terrain et peut éventuellement s'appuyer sur une inspection
A-DASEN et corps d'inspection 1er degré	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du service d'enseignement en tenant compte des recommandations réglementaires • Accueil des FSTG • Suivi institutionnel du FSTG • Rédaction d'un avis en vue de la titularisation courant 3e trimestre. • Suivi de la formation du FSTG • Échanges avec les tuteurs • Entretien avec le FSTG • Participation possible aux TD • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
	<p>Accueil des étudiants, accompagnement dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prise de fonctions en début d'année • la conception des séquences d'éducation/apprentissage • l'organisation et la gestion de la classe (professeurs) • le suivi individuel et collectif des élèves, et en particulier les entretiens éducatifs (CPE) • l'organisation et la gestion de la vie scolaire (CPE)

<p>TUTEUR DE TERRAIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des moments d'observation : • situations didactiques de classe et hors la classe y compris celles en lien avec la prise en compte de la diversité des publics et les pratiques dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire pour tous les enseignants. • Situations professionnelles selon les missions de chacun : • du tuteur dans la classe/le bureau du FSTG ou autre situation professionnelle. • du FSTG dans la classe/le bureau du tuteur ou autre situation professionnelle. • Organisation de temps d'échanges entre tuteur et FSTG afin de créer des espaces d'analyse et d'accompagnement dans la professionnalisation (lecture, interprétation) • Suivi de la formation du FSTG • Échanges avec le référent INSPÉ • Si possible, participation aux TD de terrain • Échanges avec le référent INSPÉ en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Échanges et aide autour de la réalisation du mémoire de master Suivi institutionnel du FSTG : rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du service d'enseignement ou d'encadrement éducatif (CPE) en tenant compte des recommandations réglementaires. • Accueil des FSTG • Suivi institutionnel du FSTG • Rédaction d'un avis en vue de la titularisation courant 3e trimestre • Suivi de la formation du FSTG (2nd degré) • Échanges avec les tuteurs • Entretien avec le FSTG • Participation possible aux TD délocalisés • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés

<p>RÉFÉRENT INSPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du FSTG dans les activités de stage • Échanges avec le tuteur de terrain • Suivi de la formation du FSTG • Accompagnement dans la mise en relation stage et contenus de la formation • Échanges avec le tuteur de terrain en vue de l'élaboration de la fiche de compétences du FSTG • Aide dans la rédaction du mémoire ou de la monographie et participation à la soutenance du mémoire • Suivi de la construction du e-portfolio du FSTG • Organisation des TD de terrain • Identification du jour et de l'établissement d'accueil • Constitution d'un regroupement géographique disciplinaire • Invitation d'autre(s) acteur(s) • Précision des modalités de déroulement • Suivi institutionnel du FSTG : • Rédaction de deux bilans intermédiaires (décembre et mars) ciblant le niveau d'acquisition des compétences du stagiaire • Identification des difficultés et fragilités du FSTG • Le cas échéant : • Possibilité de mobiliser la procédure d'accompagnement renforcé permettant un accompagnement spécifique du FSTG présentant des difficultés
<p>EQUIPE ENSEIGNANTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des étudiants et entretien sur l'organisation de l'établissement • Possible participation au TD de terrain

08 – La formation des diplômés d'un Master MEEF

Organisation des stages de master MEEF : année transitoire 2026-2027

1D

MASTER MEEF 2 ^{ème} année 1 ^{er} degré	
CTTA	SOPA Long gratifiés
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> En responsabilité en alternance à l'année 1/3 temps (équivalent 12 semaines temps plein) 	<ul style="list-style-type: none"> En trinôme Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) 12 semaines équivalent plein temps
DURÉE DU STAGE (12 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<p>1 jour par semaine en école sur l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> Marseille : lundi ou jeudi ou vendredi Aix : lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi Avignon : lundi ou mardi Digne : lundi ou mardi <p>5 semaines massées réparties entre nov-déc puis janv-fév</p> <p>3 semaines hors classe en mars en lien avec le concours</p>	<p>1 jour par semaine en école sur l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> Marseille : lundi ou jeudi ou vendredi Aix : lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi Avignon : lundi ou mardi Digne : lundi ou mardi <p>5 semaines massées réparties entre nov-déc puis janv-fév</p> <p>3 semaines hors classe en mars en lien avec le concours</p>

OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge et en responsabilité une classe • Organiser la classe dans le temps et dans l'espace • Intégrer une école en tant que PE et travailler en équipe • Contribuer au projet de l'école et aux actions corrélatives • Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage • Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves • Développer la relation aux familles et la communication en lien avec l'accompagnement des élèves • Analyser sa pratique pour la faire évoluer. Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Mobiliser une diversité d'outils, assurant l'exercice du métier et l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence • Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur • Analyser sa pratique pour la faire évoluer • Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques
MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement progressif dans toutes les activités et projets de l'école • Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves • Prise en charge et suivi d'une classe tout au long de l'année • Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement apprentissage. • Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Par observation active et guidée dans la classe • Par participation progressive dans les activités de classe • Conception de séquences et de séances puis mise en œuvre pour analyse • Mise en œuvre sous la responsabilité et en présence du tuteur ou d'autres membres de la communauté éducative de toutes les activités liées à l'exercice du métier
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
Tutorat partagé = tuteur de terrain + référent INSPÉ	

ÉVALUATION DU STAGE

Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés.

Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master rendus à deux moments de l'année (décembre et avril)

Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés.

Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master rendus à deux moments de l'année (décembre et avril) sur Compas

MASTER MEEF 2^{ème} année 2nd degré	
CTTA (contractuels alternants)	SOPA Long gratifiés
NATURE DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • En responsabilité en alternance à l'année 1/3 temps • 12 semaines équivalent plein temps 	<ul style="list-style-type: none"> • En trinôme. • Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) 12 semaines équivalent plein temps
DURÉE DU STAGE (12 semaines) ET RYTHME HEBDOMADAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Filé : en responsabilité à l'année à 1/3 temps • 6h à répartir sur 2 jours par semaine toute l'année • Lundi/ Vendredi en EPLE • Sauf EPS Lundi/ Mercredi/Vendredi 	<ul style="list-style-type: none"> • Filé : à l'année à 1/3 temps • 6h à répartir sur 2 jours par semaine toute l'année • Lundi/ Vendredi en EPLE • Sauf EPS Lundi/ Mercredi/Vendredi
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge et en responsabilité une/des classes, un CDI • Organiser la classe, le CDI, tant dans le temps que dans l'espace • Intégrer un EPLE en tant que professeur et travailler en équipe et au sein des équipes éducatives et pédagogiques • Contribuer au projet d'établissement et aux actions corrélatives • Concevoir et mettre en œuvre les séquences et séances d'apprentissage ; Gérer les activités et tâches au sein du CDI pour les professeurs documentalistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux instances et réunions au sein de l'EPLE • Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements • Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité • Diversifier la mobilisation des outils professionnels dans l'enseignement de la discipline, dans les activités du professeur documentaliste. • Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur. • Analyser sa pratique pour la faire évoluer.

<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accompagnement des élèves, la prise en compte de leur diversité et le suivi des élèves • Développer la relation aux familles et la communication en lien avec l'accompagnement des élèves • Analyser sa pratique pour la faire évoluer • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves. • Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques
MOYENS	
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement progressif dans toutes les activités, projets de l'EPL • Communication avec l'ensemble des acteurs et des parents d'élèves • Prise en charge et suivi de classes / CDI • Conception, mise en œuvre et évaluation des séquences d'enseignement-apprentissage • Intégration des éducations transverses dans les pratiques ainsi que l'EVARS 	<ul style="list-style-type: none"> • Observation active et guidée dans la classe ou dans le CDI pour les professeurs documentalistes • Participation progressive dans les activités de classe ou du CDI pour les professeurs documentalistes • Conception de séquences et de séances puis mise en œuvre pour analyse • Mise en œuvre sous la responsabilité et en présence du tuteur ou d'autres membres de la communauté éducative de toutes les activités liées à l'exercice du métier
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE	
Tutorat partagé = tuteur de terrain + référent INSPÉ	
ÉVALUATION DU STAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des activités de stage renseignée par le tuteur de terrain permettant de préciser les tâches réalisées par les étudiants et les objectifs formulés • Grille de compétences et rapport contribuent à l'évaluation des attendus de formation de master rendus à deux moments de l'année (décembre et avril) 	

Les outils

L'application COMPAS : le suivi des stagiaires

COMPAS = COMPétences, Accompagnement et Suivi de l'entrée dans le métier

Plusieurs outils de suivi permettent d'accompagner le stagiaire et servent également à apprécier le niveau d'acquisition des compétences professionnelles.

COMPAS est une plateforme permettant l'accompagnement et le suivi de la titularisation des élèves-stagiaires et des fonctionnaires-stagiaires du 1^{er} et 2nd degré. Elle facilite aussi le suivi et l'accompagnement pour les stagiaires CPE, PSY-EN.

Les stagiaires, les tuteurs de terrain, les tuteurs INSPÉ, les inspecteurs doivent y déposer plusieurs documents au fil de l'année, selon le calendrier fixé dans la circulaire académique.

Le stagiaire peut consulter son dossier son dossier à l'issue des périodes de dépôt.

Circulaire Académique annuelle (*à venir*)

Courriel des personnes à contacter en cas de difficulté liée à Compas :

Accompagnement entrée Métier 1D :

<mailto:accompagnement-entree-metier1d@ac-aix-marseille.fr>

Accompagnement entrée Métier 2D :

<mailto:accompagnement-entree-metier@ac-aix-marseille.fr>

Accompagnement entrée Métier PSY-EN :

<mailto:accompagnement-entree-metier@ac-aix-marseille.fr>

Les gestes professionnels du tuteur de terrain

La relation entre le tuteur (professeur, CPE, PEMF, ou MAT) et le stagiaire est un levier essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. Le tuteur assure l'accueil et l'intégration du stagiaire dans son environnement professionnel (école ou établissement, équipes, communauté éducative) et l'accompagne dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses pratiques. Cet accompagnement s'inscrit en cohérence avec la formation dispensée à l'INSPÉ et contribue à la construction progressive des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation.

L'accompagnement repose sur des visites régulières, des temps d'observation, des entretiens d'analyse de pratiques et, le cas échéant, des situations de co-intervention. Il est ajusté aux besoins du stagiaire, identifiés notamment à partir d'un auto-positionnement en début d'année, et vise une montée en autonomie progressive.

L'année de stage s'inscrit dans la continuité des objectifs définis tout au long du parcours de formation. Elle vise à consolider et à mobiliser les compétences progressivement construites depuis la L1 jusqu'au M2E, en les ancrant dans l'exercice effectif du métier. Elle prend en compte la nécessité de développer une pratique professionnelle autonome, fondée sur la conception, la mise en œuvre et l'ajustement de situations d'enseignement adaptées aux élèves et aux contextes. Elle s'appuie également sur un accompagnement tutoré régulier et structuré, permettant d'analyser les pratiques professionnelles, de les objectiver au regard des attendus institutionnels et de soutenir la montée en compétences du stagiaire.

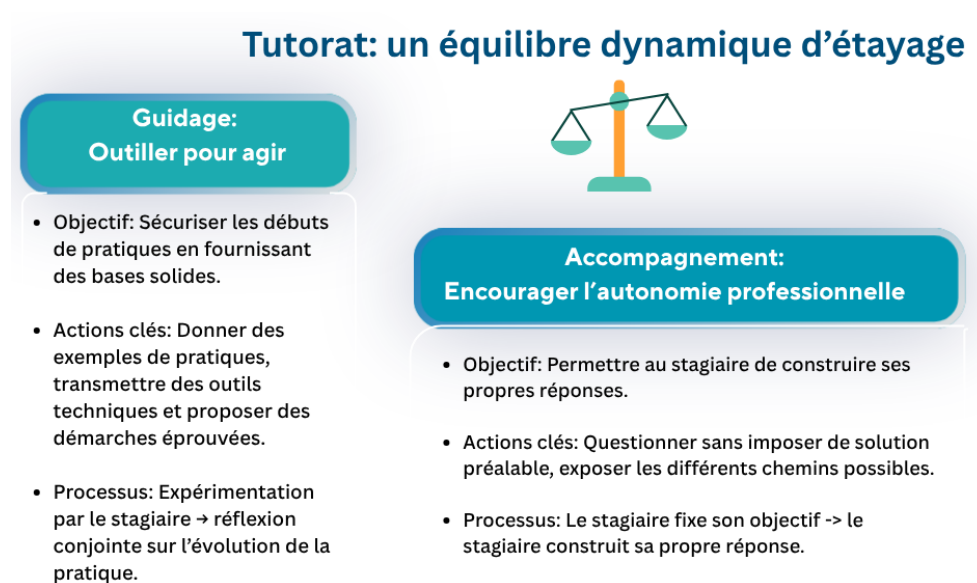
01.Problématique générale

Le tutorat peut être défini à partir de la notion d'étayage. C'est la faculté pour le tuteur de concilier guidage et accompagnement et en doser le curseur en fonction des besoins du stagiaire placé sous sa responsabilité qui donnera à son action toute sa pertinence. Il faut entendre « stagiaire » au sens large, compris comme étudiants nouvellement recrutés, en formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

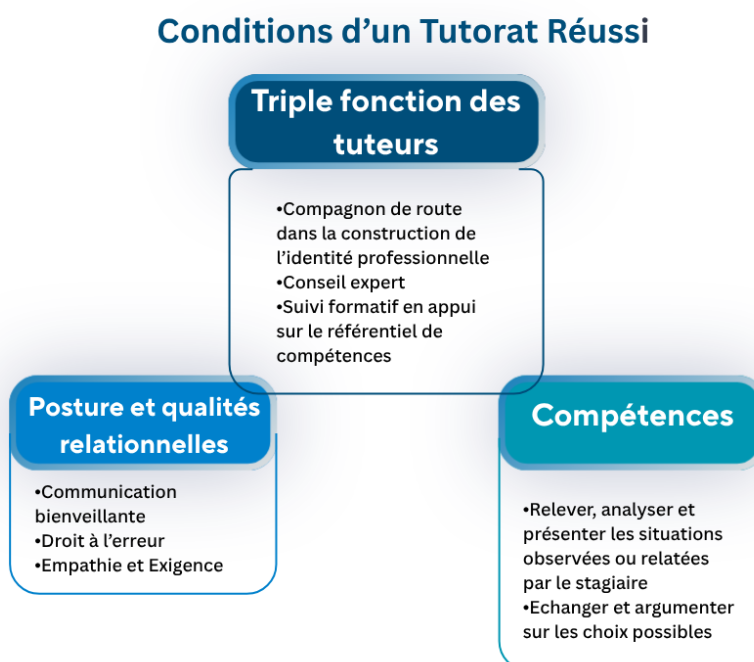
Le guidage consiste à outiller, à mettre en réflexion la pratique, voire à proposer des exemples de pratiques. Le stagiaire est invité à expérimenter l'outil ou la

démarche proposés puis à engager avec son tuteur une réflexion sur l'évolution de sa pratique.

L'accompagnement est l'attitude par laquelle le tuteur aide le stagiaire à formuler par lui-même l'objectif qu'il s'est fixé. L'accompagnateur éclaire les différents chemins possibles, soutient les choix du stagiaire mais ne donne pas à ce dernier de solution préétablie. Il aide le stagiaire à se poser les bonnes questions lui laissant le soin de construire sa réponse.



02. Conditions d'un tutorat réussi



Une posture et des qualités relationnelles :

Une posture d'accueil et d'accompagnement : la communication bienveillante instaurée doit susciter chez le stagiaire l'envie d'exercer son métier et de progresser ; dans cette perspective, le droit à l'erreur doit être institué comme une règle d'or et s'inscrire dans le processus de formation.

La conjugaison de l'empathie et de l'exigence doit permettre au stagiaire de s'approprier les obligations professionnelles, veiller à leur mise en œuvre et les inscrire dans le cadre d'un parcours personnalisé de formation. Les tuteurs construisent avec le stagiaire une progressivité négociée.

Des compétences spécifiques :

Les tuteurs doivent savoir relever, présenter et analyser les situations qu'ils ont observées ou qui sont relatées par le stagiaire.

Ils s'attachent à partager et faire partager les analyses et discuter des choix possibles, en développant l'argumentation étayée. Il serait dommageable de prescrire sans compréhension, de passer à côté ou d'éviter l'échange.

Une triple fonction des tuteurs :

Cette triple fonction s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs.

Compagnon de route : Les tuteurs sont d'abord des compagnons de route. Ils aident le stagiaire à la construction d'une identité professionnelle qui dépasse tout cadre modélisant. Ils l'aident également à s'impliquer dans son propre projet de développement. Cela suppose de leur part de la disponibilité, de l'écoute, de l'authenticité dans l'échange et de la souplesse pour s'adapter aux divers profils (et contextes) rencontrés tout en prenant également en compte la nature du stage positionné au sein du continuum de formation.

Conseil expert : Ils ont un rôle de conseil, au regard de leur expertise (pédagogique, didactique, théorique) et de leur expérience du terrain. Cette fonction les conduit à proposer aux stagiaires des outils, des ressources, des savoirs à mobiliser selon les besoins identifiés ou exprimés. Ils apportent aide et éclairage dans le cadre de l'exercice des différentes tâches du métier, en mobilisant des activités d'analyse, de réflexion et de coopération au sein des équipes, mais aussi entre les acteurs de la formation. C'est bien l'aboutissement d'un processus ancré sur l'analyse des faits et la

réflexivité qui peut conduire à une prescription. Cette dimension « conseil » aide le stagiaire à effectuer des choix pertinents, réalistes et adaptés au regard des situations.

Formateur et évaluateur de terrain : Ils procèdent à un suivi formatif en appui sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et du référentiel de formation de licence LPE et de master M2E :

Une dimension formative : en accompagnant le stagiaire dans l'établissement d'un diagnostic continu de la pratique : positionnement au regard des attendus, développement d'une démarche d'auto-évaluation, formulation d'objectifs en relation avec les besoins exprimés, orientation de la formation ;

Une dimension évaluative : en formulant des bilans, points d'étape d'un développement à un moment donné, servant d'appui aux décisions (accompagnement renforcé, aménagement de parcours, avis relatif à la titularisation formulé par l'inspecteur au regard des bilans intermédiaires rédigés par le tuteur) et aux évaluations certificatives (bilan de compétences en lien avec les référents universitaires).

03.Tutorat mixte : spécificité et complémentarité des tuteurs de terrain et des référents universitaires

Le tutorat mixte s'inscrit dans le cadre d'une alternance intégrative des stagiaires, assurée par une articulation formation-terrain dans le développement des compétences, tant dans le temps et l'espace, que dans le dialogue entre savoirs de recherche et savoirs d'expérience. Cette alternance procède au développement professionnel par un accompagnement conjoint du tuteur de terrain et du référent universitaire.

Le tutorat mixte comprend trois axes :

1.Concertation, collaboration entre les tuteurs :

- Concertation et collaboration : échanges réguliers entre le tuteur de terrain et le tuteur universitaire.
- Responsabilité conjointe : co-construction du parcours pour assurer une continuité entre les deux lieux de formation (terrain et université)
- Approche intégrative : construction d'une vision commune des attendus du référentiel de compétences.

2.Co-intervention, visites conjointes (notamment en TD de terrain en école ou établissements scolaires):

- Co-intervention : partage de séances d’enseignement pour modéliser ou analyser les pratiques.
- TD de terrain et visites croisées : observations en situation réelle en présence des deux tuteurs simultanément.
- Articulation des savoirs pour développer les compétences : mettre en dialogue et articuler les savoirs théoriques (issus de la recherche) et les savoirs de l’expérience (issu de la pratique de classe).
- Analyse de pratiques : guider le stagiaire dans la compréhension de ses propres gestes professionnels et plus largement des gestes du métier en articulant suivi individuel et suivi collectif.

3.Suivi, professionnalisation et évaluation du stagiaire :

- Évaluation formative : mesurer les progrès et identifier les points de vigilance tout au long de l’année.
- Personnalisation du parcours : adapter la formation aux besoins.
- Encadrement de la recherche : accompagner la dimension réflexive du travail de recherche en lien avec les réalités de la classe.

Le tuteur de terrain (Maître d’Accueil Temporaire ou Professeur des Écoles Maître Formateur ou Tuteur académique) est un tuteur de proximité, assurant une articulation forte entre savoirs d’expériences et apports conceptuels.

En tant qu’expert de terrain, il assure l’intégration du stagiaire au sein des équipes, l’accompagne dans ses fonctions au quotidien tout en développant l’esprit réflexif.

Il est garant de l’articulation entre les gestes professionnels et les attendus du référentiel de compétences en situation d’exercice.

Missions réglementaires :

- Guidage immédiat : Il aide le stagiaire à s’installer dans sa classe (organisation spatiale, outils de bord, programmations).

- Observation et feedback : Il réalise des visites régulières suivies d'entretiens. Le texte précise qu'il doit aider le stagiaire à « passer de l'action à l'analyse de l'action ».
- Évaluation : Il rédige des bilans intermédiaires fondés sur le référentiel de compétences professionnelles (décret de 2013). Ces bilans servent d'appui à l'avis final de l'inspecteur qui sera transmis au jury de titularisation et constitue un élément d'appui à la décision finale.

Le référent universitaire est un membre de l'équipe pédagogique du centre de formation (INSPÉ). Il guide le stagiaire dans l'élaboration de sa réflexion, l'appropriation des connaissances théoriques et la mise en lien avec la pratique professionnelle et les savoirs d'expériences.

Il est garant de la dimension académique et réflexive du parcours. Il assure le suivi élargi du stagiaire en prenant en compte l'ensemble des dimensions et des acteurs de la formation. Il assure la mise en cohérence des différents aspects de la formation avec l'expérience du terrain, et impulse une démarche réflexive et d'amélioration de sa pratique, en relation avec les travaux et résultats de la recherche.

Missions réglementaires :

- Lien Théorie-Pratique : Il s'assure que le stagiaire mobilise les apports de la recherche (didactique, sociologie de l'éducation ...) dans sa pratique.
- Accompagnement à la construction du Mémoire : Il contribue à l'accompagnement du travail de recherche à visée professionnelle.
- Coordination : Il doit échanger avec le tuteur de terrain pour harmoniser les conseils donnés au stagiaire.

Le Référent de Formation Universitaire pour les Psychologues de l'Éducation Nationale (Intervenant en centre de formation) assure l'articulation entre les apports théoriques de la recherche et la pratique de terrain, en accompagnant le stagiaire dans la construction d'une posture réflexive et d'une expertise clinique conformes au référentiel de compétences professionnelles.

Missions auprès des stagiaires :

- Appui à l'inclusion : Il apporte l'expertise nécessaire pour la prise en charge des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP).
- Éthique et posture : Il peut intervenir sur les questions de relation d'autorité, de gestion du stress et de psychologie de l'enfant.
- Conseil technique : Il aide le stagiaire à comprendre les dynamiques de groupe et les blocages d'apprentissage sous un angle clinique.

Les feuilles de route par profil de tuteur sont disponibles en annexe 2.

04. Le Cadre Réglementaire de Référence

Le rôle du tuteur pour un futur enseignant stagiaire est strictement encadré par des textes réglementaires (notamment les circulaires de l'Éducation Nationale) :

Arrêté du 4 septembre 2025 modifiant les arrêtés du 8 septembre 2014 relatifs aux taux de l'indemnité de fonctions des personnels enseignants du premier degré exerçant les fonctions de maître formateur et des formateurs académiques

Note de service du 12-04-2024 du BO n° 17 du 25 avril 2024, définit les règles et les procédures de nomination et d'affectation en qualité de fonctionnaires stagiaires des lauréats des concours du second degré- rentrée scolaire septembre 2024

Note de service du 21-06-2023 fixant les modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants d'éducation de l'enseignement public.

Arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, article 15 « Cadrage du master MEEF »

Mission des formateurs des premier et second degrés (circulaire n° 2016-148 du 18/10/2016) pour les PEMF.

Note de service 2015-05 fixant les modalités d'évaluation et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public. BO 13 du 26/03/2015

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et

éducatifs. BO n°30 du 23/07/2015.

Mission des conseillers pédagogiques du premier degré (circulaire n° 2015-114 du 21 juillet 2015)

Arrêté du 26 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation et des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré stagiaires.

Circulaire n° 2014-125 du 8 octobre 2014 (Cadre national du tutorat).

Décret n° 2014-1016 (Obligations de service).

Arrêté du 1er juillet 2013 JO du 18/07/2013 présentant le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Le rôle du tuteur auprès d'un psychologue de l'Éducation nationale stagiaire est encadré par les textes réglementaires précisant les modalités d'accompagnement et de formation des PsyEN en stage :

Note de service n° 2018-056 du 23-4-2018 sur les modalités d'évaluation du stage et de titularisation

Arrêté du 26 avril 2017 relatif au référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale- NOR : MENE1712359A

Circulaire n°2017-079 du 28-4-2017 relative aux missions des psychologues de l'EN

Décret n° 2017-120 du 1er Février 2017 portant sur les dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale

Arrêté du 23 août 2017 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires

Les procédures d'accompagnement renforcé en cas de difficultés signalées

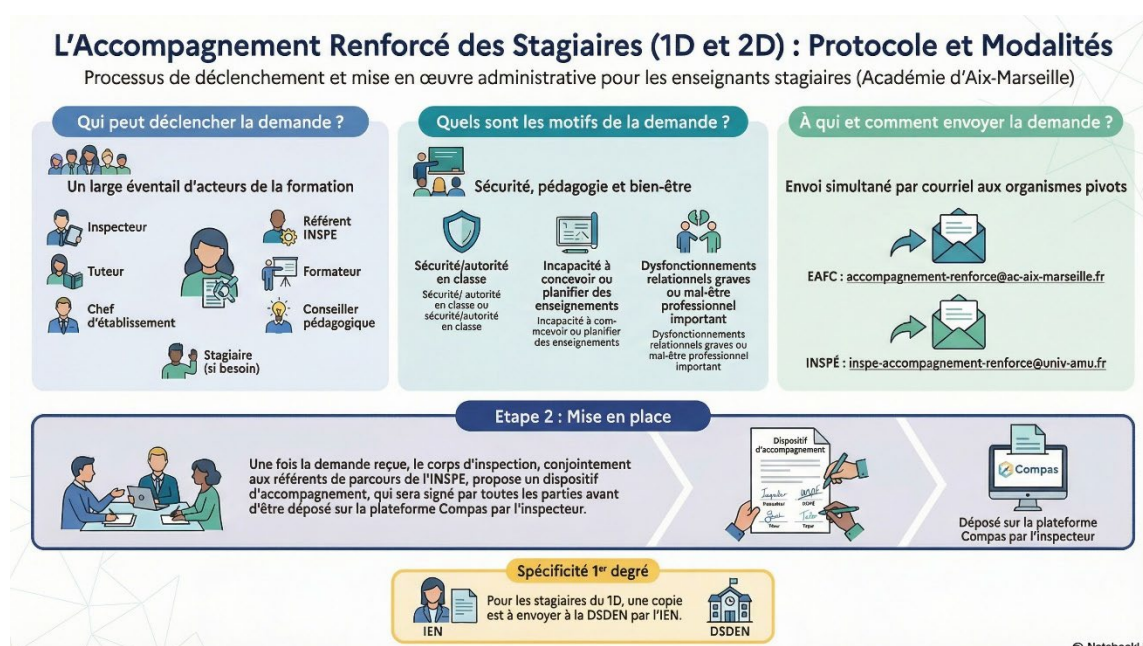
pour les fonctionnaires stagiaires (1^{er} et 2nd degrés) mi-temps (inscrits en M2 M2E, DIU) et temps plein (inscrits en CESIU)

Le suivi des stagiaires réalisé par les différents acteurs de la formation, et notamment par les tuteurs et les maîtres formateurs lors des visites d'observation formative de classe, a vocation à leur apporter l'aide nécessaire dans la préparation et la conduite des séquences d'apprentissage ainsi que dans l'organisation et la régulation du groupe-classe.

Cependant, dans certains cas, cet accompagnement peut s'avérer insuffisant pour remédier aux difficultés rencontrées par le stagiaire. Il convient dès lors de mettre en œuvre un niveau d'aide plus important et plus personnalisé qui permet au stagiaire concerné de disposer d'un accompagnement renforcé.

L'accompagnement renforcé doit être appréhendé par le stagiaire comme un dispositif résolument positif dont il peut lui-même s'emparer. C'est une occasion pour lui de pouvoir bénéficier d'un accompagnement complémentaire, individualisé et spécifique quand les difficultés professionnelles deviennent trop lourdes et peuvent être source de souffrance.

Pour les stagiaires de l'enseignement public, sa mise en place peut être proposée au stagiaire par toute personne effectuant auprès de lui une action de formation : tuteur, maître formateur, référent INSPE, chef d'établissement, inspecteur, et ne peut être réalisée sans son accord. Elle peut être également demandée par le stagiaire lui-même.



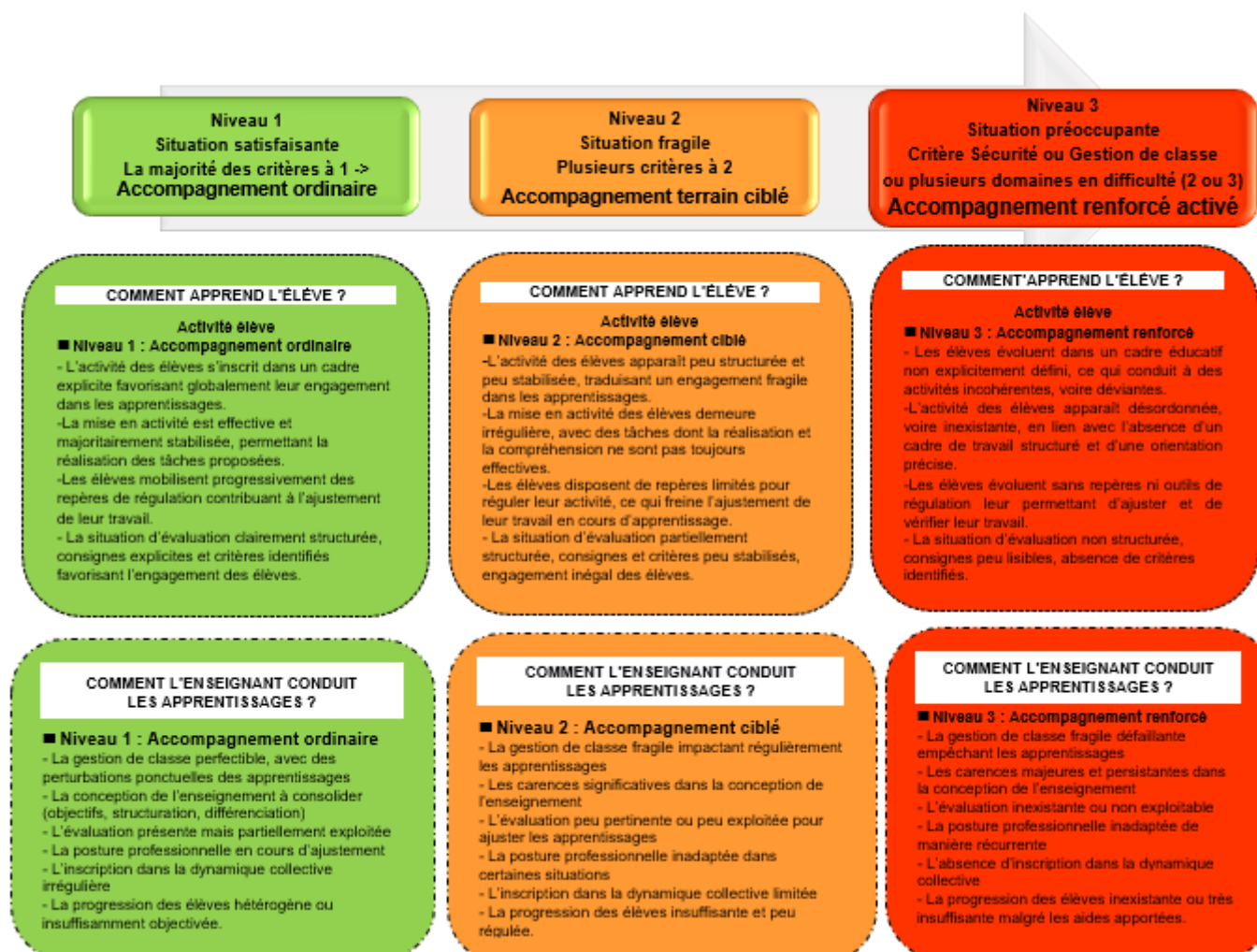
L'accompagnement renforcé doit être une occasion pour le stagiaire de pouvoir bénéficier d'un accompagnement ciblé, individualisé et spécifique aux difficultés professionnelles persistantes et susceptibles d'altérer les conditions d'exercice et le bien-être au travail.

L'accompagnement renforcé peut être déclenché dès que le besoin se fait ressentir tout au long de l'année, même si le dispositif devrait surtout trouver son utilité et sa place lors du premier semestre.

Un accompagnement renforcé est justifié lorsque :

- Un critère majeur (sécurité, posture, gestion de classe) est ciblé
- Plusieurs critères fragilisés et cumulés dans la durée (3 au minimum)
- Aucune amélioration malgré des aides déjà mises en place.

Niveau	Situation	Développement des compétences professionnelles	Mesures de suivi et d'accompagnement
Niveau 1	Attendus du référentiel	Compétences fonctionnelles au regard des attendus du référentiel	Maintien du suivi tuteur
Niveau 2	Fragilités en évolution	Compétences en cours de consolidation, fragilités multiples en voie d'évolution	Étayage ciblé et suivi soutenu
Niveau 3	Difficultés majeures	Compétences non acquises, difficultés majeures et persistantes	Dispositif d'accompagnement renforcé formalisé



Les critères détaillés du déclenchement du dispositif d'accompagnement renforcé sont en annexe XX.

Les indemnités des tuteurs de terrain

Les tableaux présentent les différents taux d'indemnisation des tutorats en fonction du profil de stagiaire et de la période d'accueil.

B.A : à venir

En l'état actuel de la réglementation, seuls les stagiaires peuvent bénéficier de l'indemnité forfaitaire de formation (IFF) au titre des modalités de prise en charge de leurs frais de transport :

Décret n° 2014-1021 du 8 septembre 2014 instituant une indemnité forfaitaire de formation allouée aux personnels enseignants et d'éducation stagiaires ;

Point d'attention : Pour les élèves fonctionnaires comme pour les fonctionnaires stagiaires, le décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail est applicable.

Indemnité du tuteur du non lauréat : x euros ?

Indemnité du tuteur en accompagnement renforcé : x euros ?

Le tuteur peut disposer d'une indemnité IFF (voir B.A). Il complète la fiche « formulaire de demande de remboursement de frais de déplacements, en annexe p

Le stagiaire dispose d'une l'indemnité IFF (voir B.A). Il complète la fiche en annexe « *formulaire de demande de remboursement des frais de déplacements* ».

PROFILS liés au 1^{er} DEGRE

Montants non encore arrêtés soumis à une publication réglementaire.

Année du cursus	Statut du Stagiaire	Statut du Tuteur	Service rétributeur	Durée stage (semaines)	Organisation	Indemnités tuteurs	Texte de référence
LPE 1 LPE 2 LPE 3	Étudiant	MAT	DSDEN	L1 : 3 L2 : 4 L3 : 3	L1 En trinôme Semestre 1 : 4j massés + 2j filés Semestre 2 : 6j filés L2 En trinôme Semestre 3 : 2j + 6j filés Semestre 4 : 6j filés en C3 + 2j hors EN L3 En trinôme Semestre 5 : 6j filés en C2 ou C3 Semestre 6 : 4j massés + 2j filés idem S5		
M1 M2E	Non lauréat	MAT	DSDEN	12	En trinôme Période 1 :		

					<p>4j massé + 6j filés + 4j massé soit 3,5 semaines</p> <p>Période 2 : 6j filés et 8j massés + 4j filés soit 4,5 semaines</p> <p>En autonomie</p> <p>Période 3 : 4 semaines massées dans école d'implantation FSTG</p>		
M1 M2E	Elèves-fonctionnaires	PEMF	DSDEN	12	<p>En trinôme</p> <p>Période 1 :</p> <p>4j massé + 6j filés + 4j massé soit 3,5 semaines</p> <p>Période 2 : 6j filés et 8j massés + 4j filés soit 4,5 semaines (-4j filés en moins pour NL)</p> <p>En autonomie</p> <p>Période 3 : 4 semaines massées dans école d'implantation FSTG</p>		
M2 M2E + DIU mi-temps	Fonctionnaire stagiaire	PEMF	DSDEN	18	<p>Seul en responsabilité à mi-temps :</p> <p>2 journées par semaine</p>		
CESIU temps plein	Fonctionnaire stagiaire	PEMF	DSDEN	année	<p>Seul en responsabilité à temps plein</p>		

PROFILS TRANSITOIRES liés au 1^{er} DEGRE

Année du cursus	Statut du Stagiaire	Statut du Tuteur	Service rétributeur	Durée stage semaines	Organisation	Indemnités tuteurs	Texte de référence
M2 MEEF	Étudiant Non lauréat SOPA (RS 2026)	MAT	DSDEN	12	En trinôme 28 jours en filé (1 jour par semaine) 20 jours en massé	300 euros	Arrêté 07/05/2012 Note DGRH B1-3 10/10/2014
M2 MEEF	Étudiant non lauréat CTTA (RS 2026)	tuteur	DSDEN	12	Alternance 28 jours en filé (1 jour par semaine) 20 jours en massé	800 euros	Arrêté 07/05/2012 Note DGRH B1-3 10/10/2014

PROFILS liés au 2nd DEGRE

Montants non encore arrêtés soumis à une publication réglementaire.

Année du cursus	Statut du Stagiaire	(statut) Tuteur	Service rétributeur	Durée stage (semaines)	Organisation	Indemnités tuteurs	Texte de référence
M1 M2E	Élève fonctionnaire + Non lauréat	Période 1 Période 2	DRRH ? (sopa)	12	En trinôme Période 1 : 1 semaine massée + 8j filés + 1 semaine massée soit 4 semaines en collège ou lycée Période 2 : 1 semaine massée + 12j filés soit 4 semaines (-4j filés en moins pour NL) Période 3 : 2 semaines massées dans réseau		
M2 M2E + DIU mi-temps	Fonctionnaire stagiaire		E AFC	18	Seul en responsabilité à mi-temps : 3 journées par semaine en EPLE		
CESIU temps plein	Fonctionnaire stagiaire		E AFC	année	Seul en responsabilité à temps plein		

					10 j de formation le mercredi ou jeudi selon disciplines		
--	--	--	--	--	--	--	--

PROFILS TRANSITOIRES liés au 2nd DEGRE

Montants non encore arrêtés soumis à une publication réglementaire.

	Statut du Stagiaire	(statut) Tuteur	Service rétributeur	Durée stage semaines	Organisation	Indemnités tuteurs	Texte de référence
M1 MEEF	Étudiant Non lauréat SOPA (RS 2026)		DRRH	6 (2 X 3 sem stage)	Selon les disciplines : massées ou filées		
M2 MEEF	Étudiant Non lauréat SOPA (RS 2026)		DRRH	12	Selon les disciplines : en semaines filées sur journées identifiées		
M2 MEEF	Étudiant Non lauréat CTTA (RS 2026)		EAFC	12h	Alternance		

LEXIQUE

A-DASEN : Adjoint au Directeur Académique des Services de l'Éducation chargés du premier degré. Il exerce des fonctions de conseil auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale.

ALTERNANCE INTÉGRATIVE: Il s'agit d'une alternance terrain-formation qui assure une intégration continue des activités de stage dans la construction des compétences tant sur le lieu de stage que par un retour réflexif et analytique à l'université.

BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences.

CARDIE : Cellule Académique Recherche-Développement en Innovation et Expérimentation. Elle est chargée d'une mission-conseils chargée de l'accompagnement des établissements scolaires et du développement des orientations nationale et académique en matière d'innovation et d'expérimentation pédagogiques.

CESIU : Certificat d'étude supérieur inter-universitaire.

COMPAS : **COMP**étences, **A**ccompagnement et **S**uivi de l'entrée dans le métier.

Application numérique qui permet aux stagiaires, aux inspecteurs, aux services académiques et aux organismes de formation publics et privés de gérer le suivi des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires tout au long de leurs années de stage, de leurs affectations jusqu'à leur titularisation.

DSDEN : La direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) est dirigée par un(e) Inspecteur(trice) d'académie, directeur(trice) académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN). La DSDEN assure le relais, sur le plan local, des décisions prises par l'administration centrale.

DIU : diplôme d'étude supérieur inter-universitaire.

DIPE : Division des Personnels Enseignants du second degré.

EAFC : École Académique de la Formation Continue. Service établi au sein du Rectorat de chaque académie pour impulser, concevoir, mettre en œuvre et suivre les actions de formation continue à pilotage académique des enseignants et personnels de l'académie.

E.N : Éducation Nationale.

E.N.T : Environnement Numérique de travail.

Élève-fonctionnaire : statut du lauréat de concours en formation sur 2 année, intégré en 1^{ère} année de master M2E, qui perçoit un traitement à temps plein, suit des stages d'observation et de pratique accompagnée et qui sera placé en responsabilité en 2^{ème} année de master.

EPL : Établissement Public Local d'Enseignement. Comprend les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale. Il dispose d'une autonomie administrative et financière et également d'une autonomie pédagogique et éducative.

EVAR/EVAR-SI : Éducation à la Vie Affective et Relationnelle dans le premier degré et d'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité dans le second degré.

FSTG : Fonctionnaire Stagiaire. Depuis la réforme de la formation initiale : statut de tout lauréat de concours inscrit en deuxième année de master M2E, en DIU ou en CESIU.

IEN – IA-IPR : les Inspecteurs Académiques (IA-IPR) couvrent le champ de l'enseignement général et technologique des lycées et collèges, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) les autres champs, celui du premier degré, de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage.

Ils veillent à la mise en œuvre de la politique éducative arrêtée par le ministre chargé de l'Éducation Nationale.

INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation. Composante d'une université, qui met en œuvre la formation des enseignants du primaire, du secondaire et des conseillers principaux d'éducation.

JOURNÉE MASSÉE/FILEE : journées de stage consécutives dans une semaine / Journée de stage répartie sur plusieurs semaines.

PV D'INSTALLATION : Le procès-verbal d'installation est un document officiel rédigé par l'administration employeuse pour constater la présence effective de l'agent sur son lieu de travail à la date prévue de prise de poste.

P.E : Professeur des Écoles.

REP et REP+ : Les réseaux d'éducation prioritaires (REP) et d'éducation prioritaire renforcé (REP+).

SER : Stage En Responsabilité.

SOPA : Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée.

VS : La Ventilation du Service est le récapitulatif officiel du service d'enseignement. Il est soumis aux enseignants dans les premières semaines de l'année scolaire pour approbation et signature, avant transmission au rectorat, par le chef d'établissement.

L'annuaire des responsables de parcours INSPE

DIPLOME DE FORMATION	RESPONSABLES INSPE	COURRIELS
Licence LPE		
Responsable	Mme ISAMBARD Karine	karine.isambard@univ-amu.fr
Responsable	Mme ROMAIN Christina	christina.romain@uni-amu.fr
UE Pro-M2E		
Responsable	M. VALLUY-ANDRE Florian	florian.valluy-andre@univ-amu.fr
Master M2E – Professorat des écoles		
Responsable	Mme TRETOLA Jessyca	jessyca.tretola@univ-amu.fr
Responsable	Mme PASQUIER Aurélie	aurelie.pasquier@univ-amu.fr
Ingénieure pédagogique	Mme BEE Eleonora	Eleonora.bee@univ-amu.fr
Mention M2E second degré		
Responsable	M. LAISNEY Patrice	patrice.laisney@univ-amu.fr
Adjointe	Mme ESCHENAUER Sandrine	sandrine.ESCHENAUER@univ-amu.fr
Parcours allemand	Mme HOSCHEK Beate	beate.hoschek@univ-amu.fr
Parcours anglais	M. VALLUY-ANDRE Florian	florian.valluy-andre@univ-amu.fr
Parcours arabe	Mme ISSA Souad	souad.issa@univ-amu.fr
Parcours arts plastiques	Mme CLAVERIE Isabelle	isabelle.claverie@univ-amu.fr
Parcours documentation	Mme AUGÉ Véronique	veronique.auge@univ-amu.fr

Parcours éducation musicale et chant choral	M. MAZEAU Serge M. FLOQUET Christophe	serge.mazeau@univ-amu.fr christophe.floquet@univ-amu.fr
Parcours éducation physique et sportive	M. TRAVERT Maxime M. VORS Olivier M. REY Olivier	maxime.travert@univ-amu.fr olivier.vors@univ-amu.fr olivier.rey@univ-amu.fr olivier.rey@univ-amu.fr
Parcours espagnol	Mme CHAMBOREDON Magali M. OLIVE Cédric	magali.chamboredon@univ-amu.fr cedric.olive@univ-amu.fr
Parcours histoire et géographie	M. BOUZID Malek Mme AUDREN Gwenaëlle	malek.bouزيد@univ-amu.fr gwenaelle.audren@univ-amu.fr
Parcours italien	Mme CASAMASSA Claudine Mme COHEN Delphine	claudine.casamassa@univ-amu.fr delphine.cohen@univ-amu.fr
Parcours lettres classiques	Mme FONVIELLE Stéphanie	stephanie.fonvielle@univ-amu.fr
Parcours Lettres modernes	Mme FONVIELLE Stéphanie	stephanie.fonvielle@univ-amu.fr
Parcours mathématiques	M. ZAROUF Rachid	rachid.zarouf@univ-amu.fr
Parcours numérique et sciences informatiques	M. ZAROUF Rachid	rachid.zarouf@univ-amu.fr
Parcours philosophie	Mme CAIRO CROCCO Mariagraizia	mariagrazia.cairo-crocco@univ-amu.fr

Parcours physique chimie	M. LETERME Frédéric	frederic.leterme@univ-amu.fr
Parcours sciences de la vie et de la Terre	Mme ALBERTINI Solenne	solenne.albertini@univ-amu.fr
Parcours sciences économiques et sociales	Mme HEMDANE Estelle	estelle.hemdane@univ-amu.fr
Parcours technologique biotechnologies	M. BONNET Patrice	patrice.bonnet@univ-amu.fr
Parcours technologique design et métiers d'art	M. TORTOCHOT Eric Mme ROY Emeline	eric.tortochot@univ-amu.fr emeline.roy@univ-amu.fr
Parcours technologique économie et gestion	Mme OLYMPIO Noémie M. AIMAR Damien	noemie.olympio@univ-amu.fr damien.aimar@univ-amu.fr
Parcours technologique sciences industrielles de l'ingénieur	M. LAISNEY Patrice	patrice.laisney@univ-amu.fr
Parcours technologique sciences et techniques médico-sociales	M. BONNET Patrice	patrice.bonnet@univ-amu.fr
Parcours professionnel biotechnologies	M. BONNET Patrice	patrice.bonnet@univ-amu.fr
Parcours professionnel design et métiers d'art	M. TORTOCHOT Eric Mme ROY Emeline	eric.tortochot@univ-amu.fr emeline.roy@univ-amu.fr
Parcours professionnel économie et gestion	Mme OLYMPIO Noémie	noemie.olympio@univ-amu.fr
Parcours professionnel génie (industriel, etc.)	M. BARRERI Denis	denis.barreri@univ-amu.fr
Parcours professionnel langues vivantes-lettres	M. VALLUY-ANDRE Florian	florian.valluy-andre@univ-amu.fr

Parcours professionnel lettres-histoire et géographie	M. BARTH Fabrice	fabrice.barth@univ-amu.fr
Parcours professionnel mathématiques-physique chimie	Mme COIFFARD Claire	claire.coiffard-marre@univ-amu.fr
Parcours professionnel sciences et techniques médico-sociales	M. BONNET Patrice	patrice.bonnet@univ-amu.fr
Parcours des métiers du lycée professionnel	M. BONNET Patrice M. BARRERI Denis	patrice.bonnet@univ-amu.fr denis.barreri@univ-amu.fr
Mention M2E CPE		
Responsable	Mme MIKAILOFF Nathalie	nathalie.mikailoff@univ-amu.fr
Responsable	M. GARCIA Jean-François	jean-francois.garcia@univ-amu.fr
DIU Professeurs-CPE stagiaires-entrée dans le métier [Fstg à mi-temps]		
CESIU Professeurs et CPE stagiaires – Accompagnement et consolidation [Fstg à temps-plein]		
Responsable	M. BONNET Patrice	patrice.bonnet@univ-amu.fr
Assistant ingénieur pédagogique	M. LACAZE Thomas	Inspe-diu@univ-amu.fr

L'annuaire des référents du Rectorat et des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

FONCTION	NOM ET PRENOM	COURRIELS
Doyens du 1^{er} degré		
Doyenne des IEN	Mme ANTOINE Martine	martine.mesquida@ac-aix-marseille.fr
Vice-Doyen des IEN	M. FORTOUL Olivier	olivier.fortoul@ac-aix-marseille.fr
Doyens du 2nd degré		
Doyenne des IEN-ET/GT	Mme BRISMONTIER Sabine	sabine.brismontier-hornez@ac-aix-marseille.fr
Doyen des IA-IPR	M. MAZUYER Christophe	christophe.mazuyer@ac-aix-marseille.fr
Correspondante Académique auprès de l'INSPÉ		
IA-IPR	Mme VASSEUR Gwladys	gwladys.vasseur@ac-aix-marseille.fr
A-DASEN (Adjoint au Directeur Académique de l'Éducation Nationale) pour le 1^{er} degré		
A-DASEN des Alpes de Haute-Provence	M. DREVETTON Fabien	fabien.drevetton@ac-aix-marseille.fr
A-DASEN des Hautes-Alpes	Mme BRUN Véronique	veronique.brun@ac-aix-marseille.fr
A-DASEN des Bouches-du-Rhône	Mme AUGIER Bérengère	berengere.augier@ac-aix-marseille.fr
A-DASEN du Vaucluse	Mme BOURGEON Patricia	patricia.bourgeon@ac-aix-marseille.fr
École Académique de la Formation Continue (EAFC)		
Directeur	M. VALERY Vincent	vincent.valery@ac-aix-marseille.fr

IEN référente formation 1 ^{er} degré	Mme TAVANT Clémentine	clementine.tavant@ac-aix-marseille.fr
Assistante pôle 1 ^{er} degré	Mme FALCOZ Marie-Magali	Marie.Falcoz1@ac-aix-marseille.fr
Conseillère en ingénierie de formation	Mme FAURET Lisa	lisa.fauret@ac-aix-marseille.fr
Conseiller en ingénierie de formation	M. JEAMBRUN Thomas	thomas.jeambrun@ac-aix-marseille.fr
Conseillère en ingénierie de formation	Mme SCHLUMBERGER Noémie	noemie.roustit@ac-aix-marseille.fr

Annexe 1

Stage P3- Réseau formateur Feuille de route Élèves fonctionnaires M1-M2E (2nd degré)

		RESEAU FORMATEUR							
Visa du trinôme		NOMS TRINOME						Nom du réseau d'accueil	
								Nom du formateur Réseau	
Semaine réseau									
Date-Horaire	J1 Inspé :	J2 Réseau :	J3 Réseau :	J4 Réseau :	J5 Réseau :	J6 Réseau :	J7 Inspé :	J8 Inspé :	
Précision du lieu si besoin									
Thématiques abordées*									
Référent thématique (interlocuteur)									
Tâches à observer ou à réaliser									
		Visa du formateur Réseau				Visa de l'EPLÉ du réseau			
d'accueil									

NB : Certaines activités de réseau, compte-tenu de l'activité propre de chaque réseau pourront être programmées hors semaine réseau

* Connaissance des instances EPLE/Réseau, conseils, CEC, réunions, continuité inter-degrés... Observation projets innovants-CARDIE, culturels, artistiques ou sportifs, projets partenariaux avec des acteurs locaux, le monde associatif ou ONG, rencontre avec des référents (EDD, Numérique, lutte décrochage, pHARe, Laïcité et VdR, santé, CEE, formation

Annexe 2

Feuille de route

Maître d'Accueil Temporaire (MAT) 1D – Tuteur SOPA 2D

1. Accueil et acculturation des stagiaires
<ul style="list-style-type: none">v Organiser l'accueil du stagiaire au sein de la classe et de l'école / établissement.v Présenter le cadre institutionnel de l'enseignement et les outils professionnels mobilisés par l'enseignant pour organiser et planifier son action pédagogique (progressions, programmations, cahier journal, fiches de préparation).v Favoriser la découverte du fonctionnement global de la classe et de l'école / établissement.
2. Observation et analyse de la pratique
<ul style="list-style-type: none">v Accompagner le stagiaire dans l'observation de la classe et des gestes professionnels de l'enseignant.v Identifier des moments de la classe ou micro-tâches qui peuvent être confiés progressivement au stagiaire.v Organiser des temps d'échanges et d'analyse de pratiques pour comprendre les choix pédagogiques et didactiques.
3. Accompagnement à la conception et la mise en œuvre pédagogique
<ul style="list-style-type: none">v Accompagner la construction de séquences et de séances d'enseignement selon les objectifs de formation de LPE, du M2E et les attentes institutionnelles.v Conseiller le stagiaire dans la formulation des objectifs d'apprentissage, la structuration des apprentissages et l'élaboration de supports pédagogiques adaptés, en cohérence avec les programmes et les attendus du cycle d'affectation.
4. Soutien professionnel et suivi administratif
<ul style="list-style-type: none">v Répondre aux questions relatives à la gestion des situations pédagogiques et éducatives.v Assurer le suivi du stagiaire selon les modalités évaluatives proposées.v Contacter l'INSPÉ en cas de difficulté rencontrée par l'étudiant ou nécessitant un suivi particulier.v Participer à l'évaluation qualitative du stage en transmettant les informations nécessaires à l'équipe de formation.
5. Contribution à la formation universitaire
<ul style="list-style-type: none">v Collaborer avec les formateurs de l'INSPÉ pour garantir la cohérence entre les exigences du terrain et les objectifs des unités d'enseignement (UE) de licence ou de master.v Favoriser le lien entre formation théorique et pratique professionnelle par des échanges réguliers et des temps d'analyse.

Feuille de route

1. Accueil et acculturation des stagiaires
<ul style="list-style-type: none"> v Organiser l'accueil des stagiaires, avec présentation du fonctionnement de la classe et de l'établissement v Présenter les objectifs du stage et les attentes en lien avec les unités d'enseignement (UE) du master. v Faciliter l'intégration des stagiaires dans l'équipe pédagogique et dans la vie de la classe
2. Organisation du stage et des activités d'observation
<ul style="list-style-type: none"> v Organiser les activités des stagiaires en cohérence avec les exigences du stage et les objectifs de formation du master. v Proposer des situations d'observation participative, permettant aux stagiaires de lire et d'interpréter différentes situations d'apprentissage avec les élèves (dont les séances de classe). v Permettre aux stagiaires d'observer également d'autres activités liées aux missions de l'enseignant (relations avec les familles, travail d'équipe, réunions, etc.). v Favoriser, lorsque cela est possible, des observations dans la classe d'autres enseignants.
3. Mise en situation professionnelle dans le cadre du suivi SOPA
<ul style="list-style-type: none"> v Organiser des situations didactiques en classe et hors la classe, en lien avec : v Les apprentissages disciplinaires v La prise en compte de la diversité des élèves v Les finalités et valeurs de la République portées par l'Éducation Nationale
4. Accompagnement et analyse de pratiques
<ul style="list-style-type: none"> v Organiser des temps d'échanges réguliers entre le tuteur et les stagiaires afin de favoriser la prise de recul et l'analyse des situations observées ou vécues. v Aider les stagiaires à analyser les situations d'enseignement et les choix pédagogiques.
5. Soutien professionnel et suivi administratif
<ul style="list-style-type: none"> v Répondre aux questions relatives à la gestion des situations pédagogiques et éducatives. v Contacter l'INSPÉ en cas de difficulté rencontrée par le stagiaire ou nécessitant un suivi particulier (accompagnement ciblé ou renforcé par exemple) v Participer à l'évaluation qualitative du stage en transmettant les informations nécessaires à l'équipe de formation.
6. Contribution à la formation universitaire
<ul style="list-style-type: none"> v Collaborer avec les formateurs de l'INSPÉ pour garantir la cohérence entre les exigences du terrain et les objectifs des unités d'enseignement (UE) de master. v Favoriser le lien entre formation théorique et pratique professionnelle par des échanges réguliers et des temps d'analyse.
7. Suivi administratif et évaluation du stage
<ul style="list-style-type: none"> v Rendre compte du déroulé du stage à l'aide de l'outil d'application ou d'évaluation v S'assurer de la complétude des informations consultables par le responsable de parcours ou l'inspecteur à l'issue du stage. v Réaliser les bilans et les transmettre.

1. Coordination et Mise en cohérence

Garantir la fluidité et le caractère intégratif du parcours de formation du stagiaire

- ∨ Médiation partenariale : assurer un suivi élargi en concertation avec le tuteur de terrain (Tuteur Académique ou MAT ou PEMF) afin d'unifier les conseils pédagogiques et les attentes éducatives.
- ∨ Articulation théorie - terrain : veiller à ce que les enseignements universitaires répondent aux réalités concrètes vécues en établissement et que les situations à vivre sur le terrain le soient dans un continuum de formation bien défini.
- ∨ Cohérence systémique : garantir que toutes les dimensions de la formation (disciplinaire, didactique, transversale) convergent vers un objectif commun de professionnalisation.

2. Impulsion de la posture réflexive

Transformer l'expérience vécue en expertise par l'analyse critique

- ∨ Accompagnement à l'auto-évaluation : guider le stagiaire dans l'analyse de ses propres pratiques afin de favoriser une évolution de ses gestes professionnels.
- ∨ Gestion de temps d'analyse de pratiques : transformer l'expérience de terrain en objet d'étude afin de progresser et de garantir une construction progressive des compétences.
- ∨ Aide à la prise de recul : soutenir le stagiaire dans la mise à distance de l'urgence du quotidien afin de l'aider à construire sa pratique sur le long terme.

3. Adossement à la recherche

Consolider la pratique professionnelle par la rigueur scientifique

- ∨ Mobilisation des travaux de recherche : analyser les situations de classe au regard des apports de la recherche (sciences de l'éducation, didactique, ...) afin de donner du sens à l'action, de nourrir les savoirs d'expérience et garantir les fondements scientifiques de la construction des compétences
- ∨ Promouvoir des méthodes éprouvées : encourager l'appropriation de démarches pédagogiques validées par les travaux de recherche
- ∨ Appui scientifique : accompagner la dimension scientifique du parcours notamment dans la structuration et la qualité des travaux universitaires

Feuille de route

Référent de formation universitaire (Centre de formation des PsyEn) Tuteur

1. Ancrage institutionnel

- ∨ Accueil et intégration : organiser une présentation aux membres de la circonscription (EDA) ou du CIO (EDO). S'assurer que le stagiaire dispose d'un espace de travail et des accès aux outils numériques
- ∨ Positionnement professionnel : aider le stagiaire à trouver sa juste place au sein d'un collectif de travail
- ∨ *Mise en réseau : servir de trait d'union avec les établissements scolaires et les partenaires extérieurs*

2. Conseil stratégique et Pédagogique

- ∨ Analyse de contexte : aider à décrypter les profils des écoles / établissements et les besoins spécifiques des publics d'élèves
- ∨ Appui méthodologique : accompagner la conception et la mise en œuvre de projets d'actions et de séquences de travail
- ∨ Maîtrise des instances : préparer le stagiaire aux commissions, aux conseils et à la gestion des dossiers administratifs
- ∨ *Partage de ressources : mettre à disposition les outils techniques et documentaires propres à la fonction*

3. Pilotage du parcours et Remédiation

- ∨ Diagnostic de compétences : identifier les points d'appui et les axes de progrès du stagiaire
- ∨ Personnalisation de la formation : définir les besoins spécifiques et participer aux évaluations intermédiaires
- ∨ Dispositif d'alerte et de soutien : mettre en place un accompagnement renforcé (médiation, tutorat doublé) en cas de difficultés détectées
- ∨ Traçabilité : co-rendre le document de suivi pour contractualiser les échanges et mesurer l'évolution